

NANCY
NANCY

ASSOCIATION
GENERALE
DES ETUDIANTS
DE NANCY

800unef

ETUDIANT
ETUDIANT

FREE · SON 103.4



Votre radio sur Nancy

- musique F.M. 17-19 h
- sport, lundi 19-20 h
- cinéma, samedi 14-16 h
- info-débat, 19-20 h
du mardi au vendredi
- nuit des club-discothèques,
samedi 16-20 h

FREE · SON 103.4



FREE-SON - B.P. 582 - 54009 NANCY CEDEX - Tél. 83.30.28.15

SOMMAIRE

Éditorial	4
Historique de l'UNEF	5-6
L'Université en 1986	7-8
La crise étudiante	9
L'Université et la crise des formations	10-14
D'autres solutions	15
L'UNEF Solidarité étudiante pour un syndicalisme au cœur des études.....	16
Les élus de l'UNEF Solidarité Étudiante :	
enjeu et intérêts des élections universitaires.....	17-18
Les structures : fonctionnement de l'enseignement supérieur	20-18
Quelles études? Quelle Université?	19
Les études à Nancy I	21-23
Les études à Nancy II	24-27
L'AEL	27
Information - Orientation	28
La Bibliothèque Universitaire	29
Bosser pour payer ses études	33
Le Sport Universitaire	35
L'AGEN	35
Des livres pour Haïti	36-37
Obtenir une bourse	38-40
Le CROUS	41-43
Les Restaurants Universitaires à Nancy.....	44-46
Les Cités Universitaires à Nancy	47-48
Logement : trouver une chambre en ville	49
La santé - La médecine préventive	50
Contraception - MST - IVG	51
Loisir - Culture - Vie associative	52-55
- a) Le mouvement de la Paix. Association de Meurthe-et-Moselle	
- b) L'image aux trousseaux	
- c) Orchestre Symphonique et Lyrique de NANCY	
- d) Goethe Institut	
Bulletin d'abonnement	56
4 Pages centrales : Adresses utiles - Légende - Plan - Adresses utiles	00

NANCY - ÉTUDIANT - Guide de l'étudiant, édition 86-87

Édité par l'AGEN - B.P. 57 - 54002 NANCY - Directeur de publication Yves GIRARD

Rédacteur en Chef: Michel ZASADZINSKI - Maquette, montage, photogravure: CREA 2000 - IMPRIMERIE UTIM

Commission paritaire en cours - Dépôt légal n° 411 - 3^e trimestre 1986

Prix : 0,50 F - Abonnement : 6 timbres à 2 F 10

Te voilà inscrit ou en voie de l'être. Cette année, tu vas découvrir l'université et la vie étudiante avec toutes les difficultés qu'elle comporte.

Depuis les problèmes d'inscription jusqu'aux résultats des examens, les obstacles à franchir sont nombreux : payer les droits d'inscription, trouver un logement, un emploi, choisir sa filière d'études... Il faut faire face aux saccages pendant les examens, aux T.D. surchargés, aux bibliothèques mal fournies... Contrairement à l'idée répandue, être étudiant, ce n'est pas facile pour tout le monde.

Ce guide qui t'est proposé par des étudiants est destiné à t'informer afin que tu puisses aborder l'université dans de meilleures conditions. Les étudiants de l'UNEF-SE pensent en effet que la connaissance et la compréhension de ce qui se passe à l'université est indispensable à chaque étudiant.

Ce guide a été conçu par les adhérents de l'UNEF-SE (Solidarité étudiante) mais aussi par ses élus; ce sont des étudiants qui se sont présentés sur les listes UNEF-SE lors des différentes élections.

Porte-parole des étudiants, les élus défendent leurs intérêts, leurs propositions au niveau de l'amphi, du TD, des Conseils d'UFR, du Conseil d'administration, du Conseil des études et de la vie universitaire, du Conseil scientifique, du Conseil du CROUS.

Alors que MONORY, Ministre de l'Éducation Nationale et DEVAQUET, Ministre Délégué aux universités, projettent de mettre en place une université rétrograde et élitiste, leur idéal étant une université réservée aux enfants "de bonnes familles", alors que la majorité des médias véhicule l'idée selon laquelle il n'y a rien de plus ringard que le syndicalisme, l'UNEF-SE dans ses activités, fait quotidiennement la démonstration du contraire.

Est-ce ringard de s'organiser, de réfléchir pour changer, améliorer nos conditions de vie et d'études ?

Pour nous, les seuls vrais ringards, ce sont bien ceux qui veulent en revenir à l'université d'antan réservée à quelques privilégiés.

Des étudiants qui refusent "la fatalité", ce n'est vraiment pas ringard. C'est bien pour cela que les étudiants rejoignent l'UNEF-SE pour s'entraider, s'organiser.

Les étudiants de l'UNEF-SE ne sont rien d'autre que des étudiants qui, face à toutes les attaques portées à leurs droits aux études, ont décidé de se défendre en s'organisant ; c'est bien cela la démarche de l'UNEF-SE ; le syndicalisme au cœur des études et non pas un syndicalisme caricatural et politicien.

En créant l'entraide, des services comme ceux qui sont proposés dans ce guide, il est possible de mener une autre vie d'étudiant. Face aux projets que le gouvernement tente de mettre en place à l'Université, être à l'UNEF-SE est bien la seule défense efficace.

POUR DÉCIDER DE TES ÉTUDES, REJOINS L'AGEN-UNEF.

HISTORIQUE DE L'U.N.E.F.

La première « société des étudiants », nom primitif des A.G.E. a été créée en 1877 à Nancy. Les différentes A.G.E. se réunissent en 1907 en une « Union nationale des associations générales des étudiants de France ». L'U.N.E.F. est née.

Jusqu'en 1914, c'est l'époque où les étudiants ne connaissent guère de difficultés matérielles, époque du folklore où les A.G.E. organisent fêtes, banquets, kermesses, etc.

Après la guerre de 1914-1918, les couches moyennes accèdent à l'université, les étudiants sont alors de condition moins aisée. Cette situation suscite la création, entre les deux guerres, d'organismes d'entraide : Restau-U, Cités-U, Centre national des œuvres. C'est l'époque du corporatisme où les problèmes sont pris au jour le jour et où « l'apolitisme » limite toute action.

La guerre de 1939-1945, en montre les limites : l'U.N.E.F., débordée par les événements, se tait. Seuls les étudiants engagés dans la Résistance lui permettent de survivre.

En 1946, au Congrès de Grenoble, c'est la résurrection de l'U.N.E.F. Elle définit une charte qui va inspirer à l'avenir les réalisations et la conduite du syndicalisme étudiant. Celui-ci se développe de 1946 à 1950. En 1947, c'est la première grande grève étudiante. En 1948, les étudiants obtiennent la Sécurité sociale (la gestion en est confiée à la M.N.E.F.). C'est à cette époque (1947) qu'est fondée l'Union des Grandes Écoles (U.G.E.). Les tenants du corporatisme, à la faveur de la Guerre Froide, reviennent à la direction en 1950. Ils gèrent les avantages acquis sans organiser d'action de masse ; ce sont les « majos ».

Cependant, dans certaines A.G.E. de province, les « minos » maintiennent l'esprit de Grenoble, et luttent pour rendre à l'U.N.E.F. son visage revendicatif.

Les « minos », après Nancy en 1954, reprennent en 1956 la direction de l'U.N.E.F. C'est le retour à une action syndicale authentique. L'U.N.E.F., par son orientation courageuse devient la grande organisation de masse des étudiants (100 000 adhérents au moment de la guerre d'Algérie). Prenant prétexte de l'engagement croissant de l'U.N.E.F. aux côtés des syndicats et des organisations démocratiques pour la paix en Algérie, les anciens « majos » fondent la F.N.E.F. en 1961. Cette organisation va rapidement devenir le refuge des étudiants d'extrême droite.

Mai 1968 mènera au vote d'une loi d'orientation qui se caractérise essentiellement par la participation des étudiants aux instances dirigeantes de l'Université.

Mais dès les années 70, les attaques contre les acquis de 68 commencent ; mise en place d'un quorum, loi Sauvage...

Avec la crise, les études deviennent plus difficiles, plus onéreuses, plus aléatoires.

Depuis 1972, l'U.N.E.F. s'est affirmée et s'affirme toujours plus comme le syndicat de masse dont les étudiants ont besoin à l'université : par la participation constante aux instances de gestion (U.E.R., Université, C.R.O.U.S.) et par l'adoption depuis le 66^e Congrès de Reims (1980), de l'orientation de la solidarité étudiante.

1981, avec le changement de gouvernement, la nécessité de changer l'université semble acquise. Grâce aux pressions du

HISTORIQUE DE L'U.N.E.F.

SNES-SUP et de l'UNEF-SE principalement, la loi d'orientation est adoptée : il s'agit de lutter contre l'échec et l'abandon, rénover les formations et ouvrir l'université sur l'extérieur.

Mais la réforme a été rapidement vidée de son contenu dans les faits.

Actuellement, le gouvernement tente de mettre en place une université élitiste.

L'UNEF, lors du dernier congrès de Limoges : 71^e, a réaffirmé sa démarche ; construire un syndicalisme au cœur des études.

Nous avons tous besoin de nous rassembler, de participer aux activités des associations d'UFR.

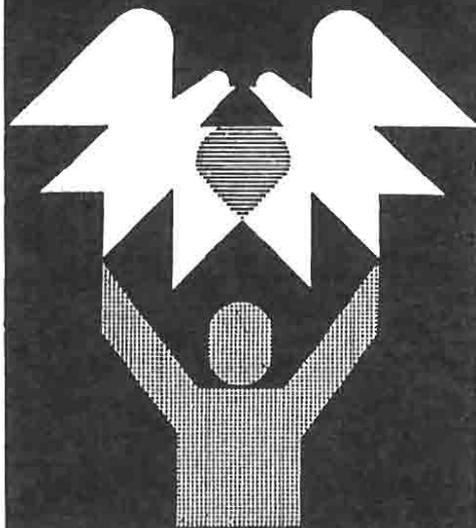
Nous avons tous besoin de nous rassembler, de participer aux activités des associations d'U.E.R. Que ce soit dans l'amphi, pour avoir des polys, pour organiser des services, dans les facs, pour participer au jury d'examens, pour organiser des activités culturelles et pour intervenir sur les contenus des formations. Mais cela n'est possible qu'avec l'association U.N.E.F. de l'amphi!

Que ce soit au niveau de la fac pour se défendre contre toutes les mesures qui visent à la dégradation de nos conditions d'études (augmentation des droits d'inscription, sélection arbitraire)...

Mais cela n'est possible qu'avec l'association UNEF de l'amphi!

FRANCE-RDA

amitié coopération



Si vous désirez connaître la République Démocratique allemande :

- SYMPOSIUM à Dresde
- Camps de vacances
- Stages linguistiques étudiants
- Voyages d'étude
- Bibliothèque ouverte au public du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

ABONNEMENTS

Rencontres Franco-Allemandes :
1 an, 25 F

RDA Revue magazine mensuel
1 an, 25 F

78, rue St-Nicolas, Nancy — Tél. 332.82.36

Horaire d'accueil :

Lundi 9 h - 12 h - 14 h - 17 h

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 14 h - 17 h
(excepté le samedi)

L'UNIVERSITÉ EN 1986

Aujourd'hui, le maître-mot du gouvernement en matière politique universitaire, c'est la sacro-sainte autonomie, remède miracle semble-t-il afin de résoudre les graves problèmes que connaît l'université. Pour nous étudiants, il s'agit de comprendre la réalité que recouvre le mot "autonomie".

AUTONOMIE = SELECTION ARBITRAIRE, CONCURRENCE

L'autonomie, c'est le droit pour chaque université de fixer librement ses capacités d'accueil, les modalités de passage entre les différents cycles et surtout le droit de fixer les conditions d'accès au 1^{er} cycle (concours, dossiers, examens...). Ceci constitue une grave menace pour notre droit aux études. En effet, le BAC n'étant plus considéré comme la condition suffisante pour accéder à l'Université, c'est la voie ouverte à la sélection arbitraire et à la concurrence entre les universités selon les différents modes de recrutement.

AUTONOMIE = SELECTION SOCIALE, CONCURRENCE

L'autonomie, c'est également le droit pour chaque université de fixer le montant des frais d'inscription à partir d'une "fourchette" établie par le gouvernement. De ce fait, les étudiants les plus défavorisés se voient automatiquement exclus de certaines universités.

Cette mesure contribue encore à créer une hiérarchie et une concurrence sauvage entre les universités (université de 1^{re} classe/université de 3^e classe) et aussi entre les filières, puisque les frais d'inscription ne seront pas homogènes (filières d'élites/filières poubelles).

AUTONOMIE = REMISE EN CAUSE DES DIPLOMES NATIONAUX. CONCURRENCE.

L'autonomie signifie également la remise en cause des diplômes nationaux, supplantés par le développement des diplômes d'université soumis encore à la concurrence : un diplôme reconnu à Nancy, en Lorraine, ne le sera pas forcément dans une autre région. Cette politique se caractérise bien par la volonté de hiérarchisation des universités et des filières. Il existe d'ailleurs un comité d'évaluation inauguré par le précédent gouvernement, chargé de classer les universités selon leur "valeur".

Cette orientation universitaire correspond à un processus déjà engagé et qui tend à s'aggraver :

UN BUDGET DE MISERE :

L'université souffre de budget de pénuries, ce qui aggrave nos conditions d'études faute de moyens : TD surchargés, baisse du budget des bibliothèques; récemment, la recherche a vu son budget amputé de 3 milliards.

Ainsi les crédits ne sont débloqués que pour quelques filières élitistes comme les magistères ne concernant que 600 étudiants sur tout le pays !

Ce choix répond à une logique qui établit une distinction entre "filiale d'élite" et "filiale poubelle".

AUGMENTATION DES DROITS D'INSCRIPTION DESENGAGEMENT FINANCIER DU GOUVERNEMENT = AGGRAVATION DE LA SELECTION SOCIALE

Les droits d'inscription ont augmenté de 36 % cette année. De plus, le désengagement financier du gouvernement de la Sécurité Sociale étudiante fait que le coût de celle-ci repose sur les étudiants. Ainsi, la sélection sociale est aggravée par l'instauration de frais d'inscription dissuasifs, ce qui correspond à l'idéal de MONORY et Cie : "en finir avec le mythe de la gratuité des études supérieures".

Cette politique est grave de conséquences. De 1981 à 1986, le nombre d'enfants d'ouvriers accédant aux études supérieures est passé de 13 % à 8 %. On constate que les difficultés matérielles des étudiants (travail salarié) sont directement à l'origine de l'échec et de l'abandon. La faiblesse des bourses ne fait qu'aggraver cette tendance.

Ainsi, la politique mise en place affirme la volonté du gouvernement de remettre en cause le droit aux études des plus défavorisés.

ECHEC - ABANDON - DEQUALIFICATION

Le taux de scolarisation en France est un des plus bas d'Europe; il n'y a pas assez d'étudiants en France.

Le taux d'échec en 1^{er} cycle est alarmant; 3 étudiants sur 5 quittent l'université sans diplôme. Ces constats sont révélateurs d'un indice sérieux de "mauvaise santé" de notre université, une université qui dispense une formation en décalage avec le monde du travail, notre diplôme n'a pas de finalité professionnelle et nos examens manquent souvent d'un règlement sérieux.

Étudier est bien un droit fondamental que l'on tente aujourd'hui de bafouer et cette évolution est encore plus grave pour les étudiants étrangers menacés par des mesures policières et racistes jusque dans nos facultés.

CONCLUSION LOGIQUE :

L'Université qui se met en place est une université élitiste qui ne favorise qu'une poignée d'étudiants bien formés au mépris de la grande masse des autres et du pays.

La mise en place d'une telle université, rétrograde et élitiste, implique et nécessite un climat étudiant propice à la fatalité, des étudiants qui n'agissent plus. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous devons être fortement organisés, syndiqués à l'UNEF afin de pouvoir réagir contre toutes ces attaques portées à notre droit aux études.

La crise étudiante

Notre droit aux études :

Avant l'inscription à l'Université, chaque lycéen s'interroge sur son avenir, ses études. L'information insuffisante, l'orientation précaire, l'accueil inadapté, tout contribue à isoler, désarmer chaque lycéen face à l'enseignement supérieur.

Les conditions d'inscription sont de véritables courses d'obstacles. Elles éliminent des bacheliers, car le montant des droits d'inscription, le paiement des droits de T.P., de photocopiés, le coût élevé des transports, des loyers, du matériel indispensable et la baisse de notre pouvoir d'achat sont autant d'obstacles à notre droit aux études.

Notre formation :

Nos formations sont bradées, en décalage avec le monde du travail. Elles ignorent nos différences, nos origines socio-culturelles. Le contrôle de nos connaissances, les méthodes pédagogiques sont archaïques. Notre diplôme n'a pas de finalité professionnelle et est sans cesse remis en cause.

La Démocratie :

L'arbitraire et l'autoritarisme sont le lot commun à l'Université.

Notre enseignement souffre d'une uniformité frustrante, il étouffe nos aspirations les plus légitimes, mutile nos espoirs dans l'avenir.

Les étudiants sont infantilisés, leurs élus dévalorisés, leur droit de s'organiser dénigré.

LE FERY III



« ROMANA »

Restaurant de Tradition
dans un cadre XIII^e siècle

19, place Colonel-Fabien
54000 NANCY
Tél. 83 25 20 61

Le Kir est offert
sur présentation carte Etudiant

10, Grande Rue, NANCY
Tél. 83 37 35 43

L'UNIVERSITÉ

ET LA CRISE

DES FORMATIONS



L'université " soucieuse de répondre aux besoins les plus divers de la société et aux aspirations de ses membres, refuse tout cloisonnement entre disciplines et toutes structures dont la rigidité entraînerait la sclérose de son enseignement et de ses recherches... " elle remplit les missions du service public de l'enseignement supérieur... ", "... elle allie enseignement théorique, information et formation en vue de l'exercice d'une profession, recherche fondamentale et recherche appliquée "...

Ainsi sont définies les missions de l'université. Aujourd'hui on peut s'interroger sur leur mise en œuvre effective alors que l'enseignement supérieur est en crise.

La crise de l'enseignement supérieur n'est qu'une composante de la crise du pays ; elle en est à la fois cause et conséquence. La crise économique prive d'emploi des milliers d'étudiants formés. On les contraint à des emplois précaires et déqualifiés.

Alors que sortir de la crise nécessite de former plus d'ingénieurs de techniciens, de chercheurs, ayant une formation de haut niveau. L'Université joue un rôle dans ce processus puisqu'elle demeure encore le lieu privilégié de formation initiale de nombreux ingénieurs, cadres et techniciens.

Sortir de la crise nécessite un développement audacieux et sans précédent de l'enseignement supérieur ; d'un point de vue quantitatif : accroître le nombre d'étudiants, élever le niveau d'encadrement... et d'un niveau qualitatif : contenu des formations, recherche, harmonisation des relations universités, grandes écoles, universités-entreprises.

LE PROBLÈME DES FORMATIONS EST CRUCIAL :

Une façon de poser le problème est d'examiner les relations entre les flux de sortie de l'enseignement supérieur (formations) et la structure des postes de travail (besoins sociaux).

Le recensement de 1982 DONNE LA STRUCTURE suivante pour les postes de travail dans les entreprises :

Catégorie 3 : encadrement, ingénieurs, etc...	10 %
catégorie 4 : techniciens, maîtrise, cadres moyens...	27 %
catégories 5 et 6 : employés, ouvriers...	63 %

En 1982 les flux de sortie tels qu'ils sont présentés par le Ministère de l'Éducation Nationale :

niveaux 1 et 2 : 2^e et 3^e cycle du supérieur	10 %
niveaux 3 et 4 : cycle du supérieur	28 %
niveaux 5 et 6 : BEP et BEPC	62 %

Il y a donc apparemment une bonne adéquation entre la nature des emplois qui existent et les flux de formation, or ceci n'est qu'apparent et masque une réalité fort différente. La structure des emplois résulte de l'évolution économique des 30 dernières années.

Actuellement, la structure des emplois et les flux d'embauche des entreprises sont encore largement ceux d'il y a 10-15 ans.

Dans les activités modernes, d'avenir, il y a au contraire une structure d'emploi du type "40-40-20" : 20 % de cadres, ingénieurs..., 40 % du niveau intermédiaire et 40 % de personnel d'exécution.

Les besoins de la société pour vaincre la crise sont du type "40-40-20" et non pas "10-27-63". Il faut donc sans attendre, ne serait-ce que pour combler le retard, former beaucoup plus de jeunes aux niveaux 1-2 et 3, c'est-à-dire notamment dans l'enseignement supérieur. Il y a un retard d'à peu près une génération puisqu'on forme presque autant d'ingénieurs qu'en 1970.

L'enseignement supérieur a connu une explosion dans les années 60 : triplement du nombre d'étudiants entre 1960 et 1970, puis une stagnation : de 1970 à 1985 le nombre d'étudiants n'a été multiplié que par 1,5.

La stagnation, la crise de l'enseignement supérieur remonte à 1970, cela se reflète au niveau de l'"effort national" pour l'enseignement supérieur (part du PIB consacré à l'enseignement supérieur). En 1973 il était de 0,41 % du PIB CONTRE 1,2 % au Danemark et en R.D.A. et 1,6 % au Pays-Bas. En 1983 il n'est que de 0,44 % du PIB.

Au niveau de l'encadrement, la crise est semblable : dans les années 50 il y avait 1 enseignant pour 30 étudiants, en 1961 1 enseignant pour 20 étudiants et en 1983 1 enseignant pour 23 étudiants.

LA PHOTOCOPIE COULEUR EST ENFIN ARRIVÉE A NANCY ...

Délais : immédiat **Papier :** ordinaire 80 à 140 g
Format : 21 × 29,7 - 29,7 × 42
Prix : dégressif de 12,50 FHT à 4,80 FHT
Originaux : plans, dessins, photos, affiches etc.

SARL ATHELIO
13, place Carrière
18, grande rue
54000 NANCY
Tél. 83.36.79.80

Cette évolution recouvre en fait des situations différentes selon les disciplines.

1982-1983	Nombre d'étudiants pour 1 enseignant
Droit-sciences-éco	57
Lettres	30,8
Sciences	11,8
Médecine-Pharma	17,8
Moyenne	22,8
I.U.T.	13,9

Depuis 1970 il y a un accroissement de l'échec et de l'abandon qui se traduit par une baisse de "productivité" de l'enseignement supérieur. En effet de moins en moins d'étudiants engagés dans la préparation du DEUG obtienne réellement ce diplôme.

% étudiants obtenant le DEUG en 2 ans (toutes disciplines confondues)	1967-68	1973-74	1980-81
	54,8 %	31,6 %	30,8 %

Après l'afflux d'étudiants des années 60, c'est le reflux dès 1970 des taux d'échec et d'abandon qui ne cessent de croître. Les causes sont diverses, mais en premier lieu la ségrégation sociale est responsable.

La ségrégation sociale comme cause de la crise de l'université :

En 1982, 8,3 % des enfants d'ouvriers sont scolarisés en 1^{er} cycle contre 59,3 % pour les enfants de professions libérales et cadres supérieurs, l'écart se creuse en 2^e et 3^e cycle. Évidemment, la ségrégation sociale existe bien avant; dans le secondaire, le primaire y compris la maternelle. Mais il y a des facteurs propres de développement de ségrégation dans le supérieur.

La ségrégation sociale a pour origine essentielle des facteurs économiques. Un des révélateurs est la part d'étudiants salariés qui croît constamment depuis 1970, pour atteindre 60 %.

L'aide de l'État par étudiant a diminué, le pouvoir d'achat des bourses baisse, les conditions de logement se dégradent en même temps qu'un processus de démantèlement des œuvres sociales est engagé au profit du secteur privé. Le coût des services au C.R.O.U.S., supporté par les étudiants augmente constamment sans aucune compensation pour les plus défavorisés. Si l'on ajoute d'autres problèmes tels que l'appauvrissement des bibliothèques universitaires, dans certains cas leur fermeture totale ou partielle, (des menaces pèsent actuellement sur la bibliothèque de la faculté de Droit) on atteint le cœur de la ségrégation.

Les plus défavorisés ont des conditions de vie et d'étude de plus en plus précaire et sont progressivement exclus de l'Université; ils préfèrent souvent s'engager dans des filières plus courtes ou sélectives à l'entrée, mais où le résultat final est moins aléatoire qu'à la

Faculté. Ainsi la fac devient un privilège; c'est un véritable retour en arrière, indigne de ces années 80 de prétendue "modernité"...

La mise en place d'une Université ségrégative et sélective depuis 1970 a abouti à la crise actuelle :

crise de l'encadrement, crise des débouchés; l'Université ne fournit pas en masse aux métiers d'avenir. C'est une stagnation de l'Université qui porte atteinte à ses missions fondamentales, à savoir :

- préparation à une profession; cette mission est de plus en plus remplie par d'autres établissements : grandes écoles, I.U.T...
- recherche : faute de recrutement les enseignants ne peuvent la développer qu'au détriment de l'encadrement des étudiants.
- rayonnement culturel et développement des connaissances : l'élitisme ne peut qu'en éloigner.

Il est alors facile d'accuser l'Université d'inefficacité, d'archaïsme, d'être inadaptée aux temps modernes et aux mutations alors que tout semble fait pour la maintenir dans cet état.

Les formations sont un problème crucial parce qu'elles constituent le passage obligé pour sortir de l'ornière, c'est un impératif pour le pays. Mais ces formations ne seront pas fatalement réservées à l'élite dès lors qu'elles seront adaptées aux besoins si dans le même temps on combattait la ségrégation et l'échec. En effet, actuellement des formations dites "de pointe" se mettent en place, avec, à chaque fois, un "numerus clausus" officiel ou officieux qui limitent l'accès à 30 ou à 50 étudiants MST, MIAGE, MSG... Cette attitude est suicidaire; elle maintient les filières traditionnelles en état de délabrement, pire, elle aggrave la situation puisque l'encadrement et les crédits y sont diminués au profit de nouvelles filières.

Ainsi apparaît un enseignement supérieur à deux visages : les filières traditionnelles en voie de garages pour des milliers d'étudiants, et quelques îlots où pour quelques étudiants on concentre l'essentiel des crédits, des enseignants pour une formation de qualité.

C'est la porte ouverte à l'élitisme et à la concurrence; concurrence entre étudiants, entre enseignants pour accéder à ces filières et, entre Universités : c'est à celle qui offrira la meilleure formation. On doit s'attendre à une dégradation générale des autres formations, à un désintérêt des lycéens pour l'Université, et au total à un renforcement de la crise du supérieur.

Le pays a besoin de tout autre chose, il faut rénover toutes les formations, développer l'aide sociale, ouvrir les filières d'élite, ainsi on pourra doubler le nombre d'étudiants et leur donner une formation de notre temps. Pour cela il suffirait d'accroître de quelques dizaines de points l'effort national pour l'éducation, ce qui impliquerait une croissance de 7,5 % du Budget (en volume), sur la période 1980-84 cette croissance n'a été que de 1 %, il manque quelques milliards à l'Université. L'impôt sur les grosses fortunes aurait permis une telle réforme de structure, mais il a été supprimé.

Quelle perspective peut-on avoir pour l'enseignement supérieur ?

Pour l'UNEF il est clair que tout changement passe par la lutte des étudiants et par la mise en œuvre au sein de chaque fac d'un vaste processus de débats, d'actions et de proposi-

tions intégrant tous les intéressés : enseignants, étudiants, personnels, extérieur...

Rien ne se fera sans lutte, une réforme en soi ne suffit pas, on l'a vu avec la réforme SAVARY.

Les étudiants avec leur syndicat l'UNEF ont à faire face à des attaques constantes, contre le C.R.O.U.S., l'aide sociale... Rien ne se fera sans le rassemblement le plus large et le débat, source de propositions qui permettent d'engager un changement du contenu des formations, des modalités d'accès, du contrôle des connaissances...

L'UNEF seule tient ce langage, engage des actions et remporte des succès sur ce terrain l'UNEF est le seul syndicat à se prononcer pour une formation de masse et de haut niveau, à défendre le droit aux études pour tous.

L'UNEF est le seul syndicat qui dénonce l'élitisme et la concurrence, qui renonce au fatalisme parce qu'on ne pourra jamais s'accomoder de la crise sans réagir.

Idealistes ? Utopistes ? Ringards ? Non, au contraire, bien conscients des réalités, des besoins du pays et de nos aspirations à étudier. Évidemment, c'est une bataille de longue haleine qui nécessite un investissement quotidien au niveau des UFR et des amphis sur des problèmes très concrets.

Agir sur les formations avec l'UNEF

L'UNEF est un outil qui permet d'engager en grand le débat sur le contenu de nos études. Exigeons la création d'une structure paritaire dans chaque UFR qui examinerait toutes les questions relatives au choix des enseignements, aux modalités d'examens, à la pédagogie. Ceci est indispensable, notamment du point de vue des examens, à la fac de Lettres par exemple, il est nécessaire que dans chaque UFR enseignants et étudiants définissent un règlement d'examens auquel chacun pourrait se référer. Il est indispensable que nous mettions en place un contrôle continu des connaissances.

Sur la création des nouveaux diplômés, les étudiants sont les derniers informés, jamais ils ne sont sollicités pour travailler à la préparation des projets (à la Fac de Droit une telle concertation a eu lieu dans le cadre d'une structure bipartite, en économie pour mettre en place de nouveaux diplômés, chaque année d'études y est représentée par un délégué).

Il est primordial de décloisonner l'Université, de l'ouvrir à l'extérieur. L'opposition grandes écoles - Université ne tient pas debout; l'Université n'exploite pas actuellement toutes ses possibilités, notamment au niveau de la recherche, qui pourrait constituer un lieu de formation complémentaire pour ces futurs ingénieurs chargés de la recherche.

Vis à vis du patronat, l'Université est victime du conservatisme patronal et de l'esprit maison des entreprises; les patrons préfèrent une bonne formation maison à partir d'un niveau de formation initial bas, plutôt qu'une formation initiale de haut niveau.

Toutes ces pistes d'actions sont sommaires et ne valent que par leur portée dans la réalité qui elle même dépend de la force des étudiants. Cette force c'est essentiellement le rassemblement du plus grand nombre d'étudiants au sein de l'amphi, à l'UNEF.

L'UNEF est bien une force d'action pour la défense de nos intérêts, pour défendre notre droit aux études... et surtout une force de proposition pour une formation de notre temps ouverte à tous.

D'AUTRES SOLUTIONS...

Notre droit aux études

Etudier est un droit ! A nous de le défendre avec les lycéens pour renforcer l'information, aider à une bonne orientation pour empêcher toute pré-inscription et numériser clausus à l'entrée de l'université.

Empêchons la hausse des droits d'inscription et gagnons dans toutes les Universités l'exonération des droits pour 10 % des étudiants.

Le droit aux études, c'est aussi pouvoir rester étudiant. Il faut pour cela une profonde transformation de l'aide sociale et des œuvres universitaires.

Nous pouvons agir pour l'augmentation et la mensualisation des bourses, pour un tarif réduit au restau-U, pour les boursiers et les résidents, pour rénover les cités-U, construire des logements sociaux, pour un tarif d'abonnement dans les transports en commun.

La formation

La réforme que nous voulions n'est pas mise en place, elle est dénatée. Pourtant la transformation de nos formations est une exigence profonde.

Pour transformer nos formations, il faut rénover les modalités d'exams, changer la pédagogie, améliorer les cursus, gagner une formation professionnelle qualifiante et utile. Il nous faut défendre nos diplômes et empêcher la casse de filières professionnelles et la spécialisation des Universités. Il faut obtenir la création de nouvelles formations, la transformation de nos conditions de vie et d'études, nécessitent des moyens budgétaires supplémentaires.

L'UNEF-SOLIDARITE ETUDIANTE

POUR UN SYNDICALISME AU CŒUR DES ETUDES

Face à cette remise en cause de notre droit aux études, il s'agit d'agir et donc de s'organiser, c'est cela qui nous permet de défendre et de changer nos études.

DECIDER DE NOS ETUDES :

L'UNEF SOLIDARITE ETUDIANTE est le seul syndicat qui n'appelle pas à la résignation, à la fatalité, le seul syndicat qui ne se pose pas en détenteur d'une délégation de pouvoir; c'est à chacun de décider et d'agir. Être syndiqué à l'UNEF-SE, c'est se donner les moyens d'intervenir dans ses études.

Dans cet esprit, l'association UNEF est conçue comme un moyen d'organisation, moyen de réagir face à chaque problème, contre l'augmentation des droits d'inscription (10 % des étudiants non boursiers peuvent être exonérés de ces droits, il faut se renseigner auprès de l'UNEF), contre toute sélection arbitraire, nombreux clausus, sélection sociale par l'échec et l'abandon... contre toutes ces mesures qui constituent une atteinte inacceptable à l'égalité de tous devant le droit aux études, contre l'autonomie et la concurrence entre universités cotées et universités de seconde zone.

DEMOCRATISER L'UNIVERSITE :

Il s'agit avec l'UNEF de démocratiser l'université, de revendiquer l'égalisation des chances dans le domaine de la formation, d'ouvrir l'université à l'extérieur, au monde du travail, d'en finir avec une université parking à culture générale et créer une université de masse offrant à tous la possibilité d'accéder à une profession.

Il s'agit de s'organiser pour être partie prenante de nos études et de la vie universitaire, pour décider, car nul progrès ne se conçoit sans la participation et l'intervention des intéressés.

C'est cela la démarche de l'UNEF et de ses élus Solidarité étudiante : le syndicalisme au cœur des études, syndicalisme qui se caractérise également par l'entraide, par les structures étudiantes dans nos facultés : services, coop, polys, cours, annales d'examens...

Jean-Luc WEISSE

L'assureur des associations



78, rue Stanislas - NANCY (près de la Caisse d'Épargne) - TÉL. (8) 337.37.37

LES ELUS ETUDIANTS DE L'UNEF SOLIDARITE ETUDIANTE ENJEU ET INTERET DES ELECTIONS UNIVERSITAIRES

LES ELECTIONS : LES ETUDIANTS S'EXPRIMENT :

La participation des étudiants dans les différents conseils de l'Université, donc aux décisions universitaires est un acquis de 1968 qui constituait un grand progrès vers la démocratie. Mais la représentation étudiante a été maintes fois remise en question par les forces réactionnaires (Saunier-Seïté, loi SAUVAGE), encore actuellement avec le projet DEVAQUET qui tente de diminuer, voire faire disparaître la participation étudiante dans les instances de décisions de l'Université (avec la bénédiction du CODE du CELF et de l'UNI).

Les différents conseils de l'Université (voir structures universitaires) CA - CEUU - CS - C - UFR, sont les instances où se prennent toutes les décisions dont dépend le bon déroulement de nos études : budget, contenu de l'enseignement, modalités de recrutement des étudiants, conditions et règlements d'examens, régime des salariés, création de nouveaux diplômes, recherche...

Les étudiants étant les principaux usagers de la Fac, il est primordial qu'ils participent aux différents conseils. Les élections donnent ainsi la possibilité effective aux étudiants de s'exprimer, de participer à la vie de la fac, de se prononcer sur la politique universitaire.

LES ELU(ES) UNEF SOLIDARITE ETUDIANTE :

Les élus UNEF-SE sont des étudiants qui agissent au quotidien et qui siègent, qui sont présents dans les conseils pour défendre les revendications et les propositions des étudiants contrairement notamment aux élus de l'UNEF-ID qui sont des "militants professionnels", qui n'apparaissent que sous la forme de commando parisien uniquement pendant la période électorale et qui se distinguent par leur absence aux conseils.

L'élu est le représentant des étudiants dans les différents conseils, c'est le lien entre l'administration de l'université et les étudiants. Mais il est évident qu'un élu seul ne peut rien faire, il est donc nécessaire d'avoir une information dans la bilatéralité; en effet, l'élu ne détient pas toutes les informations; c'est pourquoi il doit exister des liens, des échanges entre les élus et les étudiants dans le cadre des associations UNEF-SE.

Dans ces conseils, les élus UNEF-SE agissent pour que les étudiants participent pleinement à la vie de l'université, pour que leur avis compte, en exigeant un fonctionnement plus démocratique des universités.

L'ENJEU DES ELECTIONS :

L'enjeu des élections, outre le fait qu'elles donnent la possibilité aux étudiants d'élire des représen-

tants qui interviennent quotidiennement sur tous les problèmes, c'est le choix entre une Université élatée ou une Université pour tous.

— Université élatée : d'une part, l'université d'une élite, d'autre part, l'université poubelle avec une formation au rabais.

— Université pour tous avec une bonne formation pour chacun, c'est l'université d'avenir et les élus UNEF-SE sont les seuls à tout faire pour s'en approcher le plus possible.

Voter pour les étudiants de l'UNEF-SE, c'est voter pour le seul syndicat qui travaille à faire reculer la crise à l'Université, à réclamer de bonnes formations et conditions d'études pour tous.

Voter UNEF-SE, c'est se défendre contre toutes attaques portées à nos conditions d'études, à notre droit aux études, à notre formation, c'est voter pour un syndicat qui est résolument contre la sélection arbitraire, contre l'échec et l'abandon, contre la déqualification, contre la concurrence sauvage, contre une Université à deux vitesses.

Voter UNEF-SE, c'est bien voter pour les seuls à se battre réellement au quotidien, à avoir le souci constant de mieux étudier, à se prononcer résolument en faveur d'une université de masse pour une formation de masse.

LES STRUCTURES FONCTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (NANCY II)

MINISTRE

C.N.E.S.E.R.

Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Etudiants collège 1^{er}, 2^e et 3^e cycle élisent :

Conseil des études
et de vie universitaire

Le Conseil
de formation
et de recherche

Conseil scientifique

Etudiants du 3^e cycle élisent :

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION :

L'essentiel des décisions lui appartient, dans tous les domaines. Il prend ses décisions sur la base des propositions du conseil des études et de la vie universitaire et du conseil scientifique.

Les représentants étudiants y sont en baisse par rapport à l'ancienne représentation. Il comprend 53 membres dont 12 étudiants (2 pour le 1^{er} cycle faculté des Lettres, 3 pour le 2^e cycle et 3^e cycle Fac lettres, 2 pour le collège 1^{er} cycle fac droit et sciences économiques, 3 pour les 2^e et 3^e cycles fac de droit-sciences éco, 2 pour IUT et UFR Maths et informatique).

Le gouvernement désire encore diminuer la représentation étudiante.

CONSEILS DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE :

Il propose au C.A. les orientations des enseignements de formation initiale et continue. Il instruit les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières. Il prépare les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants, à faciliter leur entrée dans la vie active, à favoriser les activités culturelles, sportives... à améliorer leurs conditions de vie et de travail... Il est garant des libertés politiques et syndicales des étudiants. Actuellement le gouvernement affirme sa volonté de supprimer ce conseil et de le faire fusionner avec le conseil scientifique.

Il comprend 36 membres dont 14 étudiants :

- 3 pour le Collège 1^{er} cycle, fac lettres, 3 pour les 2^e et 3^e cycle fac lettres, 3 pour le collège 1^{er} cycle fac Droit, Sciences Eco, 3 pour les 2^e et 3^e cycle Droit, 2 pour les IUT et UFR Maths et Informatique.

CONSEIL SCIENTIFIQUE :

Il propose au CA les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche. Il est consulté sur les programmes de formation initiale et continue... sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux, sur le projet de création ou de modification des diplômes d'établissement... L'entrée des étudiants de 3^e cycle dans ce conseil est importante puisqu'elle permet pour la première fois aux étudiants de s'exprimer sur la politique de recherche de l'Université.

Le gouvernement vient d'amputer la recherche d'un crédit de 3 milliards, mesure qui correspond à la volonté du démantèlement du CNRS.

Ce Conseil comprend 38 membres dont 4 étudiants, 2 pour la faculté de Lettres, 2 pour la faculté de Droit et Science économique.

CONSEIL D'UFR : UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Les statuts de ces différents conseils ne sont pas encore fixés, cette année nous devrions élire les représentants dans ces conseils.

Chaque conseil d'UFR correspond à une unité d'enseignement :

Ex : Conseil d'UFR Lettres, Conseil d'UFR Sciences Historiques et Géographiques.

SPÉCIALISTE DE LA BIÈRE

LA BRASSERIE DE L'EUROPE



VOUS PROPOSE

11 BIÈRES PRESSION

45 BIÈRES BOUTEILLE

— PARKING GRATUIT —

OUVERT DE 7 h 00 A MINUIT - SAMEDI FERMETURE 19 h 30 - FERMÉ LE DIMANCHE
Centre Commercial Montet-Octroi - 54500 VANDŒUVRE - Tél. 83 55 27 24

QUELLES ETUDES ? QUELLE UNIVERSITE ?

Des études intéressantes, qualifiantes, proposant à la fois une formation générale suffisante pour vous permettre d'inventer, de vous adapter à l'évolution des Techniques et des besoins, et à la fois une formation ancrée dans la réalité pour être efficaces compétants dès la sortie de la fac, c'est ce que recherchent les étudiants, c'est une nécessité du développement économique, c'est ce pourquoi se bat l'UNEF.

Notre formation, elle se décide au plan gouvernemental, par l'habilitation ou le refus des diplômes proposés par les UER, par l'octroi des enveloppes budgétaires. Mais elle se décide aussi en grande partie à l'Université même, dans les conseils.

C'est le conseil d'UER, puis d'université qui proposent la création de nouveaux diplômes, les modalités du recrutement des étudiants, de l'enseignement dispensé, des modalités d'examens. Ceux-ci à l'intérieur de lois cadres, ont une certaine liberté. D'où l'importance d'être dans ces conseils pour les étudiants.

C'est également en partie ce qui explique la grande disparité des modalités d'inscription, d'enseignement et de contrôle des connaissances entre les différentes UER et les deux universités qui ne sont pas seulement imputables au contenu et à l'objet de l'enseignement.

Les pages qui suivent ne sont pas une liste schauditive des filières à NANCY - tu pourras te procurer tout cela dans les secrétariats d'UER - mais un aperçu des orientations prises.



LES ETUDES A NANCY I

L'université de Nancy I est administrée par un conseil d'université regroupant 10 UFR (unité de formation et de recherche) réparties dans les secteurs médicaux, para-médicaux, scientifiques, technologiques et sportifs de l'université.

● SECTEUR MEDICAL

Facultés A et B de Médecine
Av. de la Forêt-de-Haye
B.P. 184
54505 VANDŒUVRE CEDEX
Tél. : 355.81.72

● SECTEUR PARAMEDICAL

— faculté des Sciences Pharmaceutiques et biologiques
5, rue Albert-Lebrun
B.P. 403
54001 NANCY CEDEX
Tél. : 332.29.23

— faculté de Chirurgie Dentaire
Rue du Dr-Heydrenrich
V.P. 3034
54012 NANCY CEDEX
Tél. : 336.74.62 et 336.78.73

● SECTEUR SPORTIF

UER en Education Physique
30, rue du Jardin-Botanique
54600 VILLERS-LES-NANCY
Tél. : 327.58.51
(STAPS : Science et Technique de l'activité sportive)

● SECTEUR TECHNOLOGIQUE

— UER Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.)
Départements secondaires
Le Montet 54600 VILLERS-LES-NANCY
Tél. : 351.06.19

Il comprend les départements suivants :

- Biologie Appliquée Tél. 351.43.41
- Génie Chimique Tél. 355.40.59
- Génie Civil Tél. 355.49.59
- Génie mécanique Tél. 351.43.22
- Génie électrique et Génie thermique sont à Longwy.
- ISIN (Institut des Sciences de l'Ingénieur de Nancy). Parc Robert Bentz 54500 VAN-ŒUVRE tél. 355.54.44

● SECTEUR SCIENTIFIQUE

La faculté des sciences regroupe au sein de l'université de NANCY I l'ensemble des enseignements et des unités de recherches en mathématiques, informatique, physique, chimie, électronique, géologie, biologie et bois.

Les nouveaux statuts prévus par la réforme de l'enseignement supérieur modifient sa structure : elle sera dès la rentrée de 1985, un regroupement de 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) :

- Sciences et techniques de la matière et des procédés;
- Sciences et Techniques Mathématiques, Informatiques et Automatiques.
- Sciences et Techniques Biologiques.

Un institut issu de la faculté des Sciences et rattaché à l'Université de NANCY I a été créé : l'Institut des Sciences et Techniques du Bois (ISTB).

La Sélection à l'université : une réalité! L'exemple de la fac de Sciences de Nancy :

Ces chiffres sont parlant et se suffisent à eux-mêmes.

La première sélection se fait dès la première année : plus de 100 ou 150 étudiants ne se présentent pas à l'examen!

Les taux de réussite en SM 2 (Présents/Reçus) passent en juin de 27 à 42 % : plus d'un étudiant sur 2 est recalé, en septembre, le taux de réussite est dérisoire.

En SM 2, il est entre 62 et 64 %,
en NV 1, il passe de 23 à 29 %,
en NV 2, il passe de 51 à 57 %.

La première année de DEUG est une véritable hécatombe pour beaucoup d'étudiants.

Le premier cycle est très sélectif. Il y a 3 fois plus d'étudiants inscrits en première année de DEUG A et B en 81-82 que d'étudiants ayant leur DEUG en 82-83.

Face à cette situation qui se retrouve dans de nombreuses autres facs, la réforme de l'enseignement supérieur devait diminuer l'échec scolaire, lutter contre la sélection sociale et offrir une formation plus appropriée à tous selon leur choix.

Peu de changements réels : regroupements d'UER en UFR, nouveaux DEUG au rabais et un magistère.

LES NOUVEAUX DEUG

A la rentrée, en octobre 1985, vont se mettre en place pour les premières années (NV 1, SM 1) les DEUG rénovés prévus dans la réforme de l'Enseignement Supérieur.

Les nouveaux DEUG promis (SM 1, NV 1) sont mis en place d'une façon incompatible avec la lutte contre l'échec scolaire : pas assez de professeurs, et de matériels notamment en informatique.

Au premier trimestre, SM 1 et NV 1, bien que différenciés, fonctionneront selon le même schéma : un enseignement commun à tous les étudiants pendant environ 8 semaines, puis les 2, 3 et 4 décembre, il y aura un **examen de contrôle et d'orientation** permettant à l'étudiant de choisir une filière pour le semestre suivant (Maths-physique (MP), Physique Chimie (PC) et Sciences pour l'Ingénieur (SPI) pour SM 1 et Biologie-Chimie ou Géologie pour NV 1).

Les étudiants ayant obtenus la moyenne à l'examen selon un jeu de coefficients variant en fonction de la filière choisie n'auront pas de problèmes.

Les étudiants qui ont en-dessous de 10 mais dont le maximum des moyennes sont supérieures à 5 auront un entretien avec le jury qui est souverain.

Les étudiants qui ont en-dessous de 5 seront **impérativement orientés en section préparatoire (SP)**. Contrairement aux autres, ces étudiants ne pourront pas prétendre passer en année supérieure.

Ils recommenceront NV1 ou SM1 l'année suivante, leurs notes de juin pouvant être prises en compte pour l'année 87-88. Cette filière prétend remettre les étudiants à niveau...

Cette filière Sp dont les programmes sont encore vagues, condamne l'étudiant à redoubler dès début décembre après 8 semaines de cours, ne lui laissant pas le temps de s'adapter à la fac. Pour les boursiers, est-ce que la bourse leur sera garantie après ce redoublement ? SP, est-ce vraiment la meilleure façon de remettre les étudiants à niveau ?

Organiser des heures de soutien en travaux dirigés pour les étudiants n'ayant pas eu de bonnes

notes à l'examen de décembre serait sûrement plus efficace et reviendrait moins cher à la fac en crédits d'enseignement. De plus, les étudiants ayant raté en décembre pourraient se rattraper et éviter le redoublement automatique.

Pour l'étudiant évitant SP, les changements offerts par ce DEUG rénové sont minimes : il y aura deux filières plus précises en NV 1 (Biologie-Chimie et Géologie).

Par manque de moyens en matériel et en professeur, les enseignements d'informatiques prévus en première année sont remis en cause.

Le DEUG rénové SM est habilité : un accord contractuel existe entre la faculté et le ministère prévoyant notamment quelques moyens débloqués par le ministère pour le mettre en place. Ce n'est pas le cas pour NV. La faculté devra se débrouiller avec les moyens du bord qui sont déjà restreints.

Pour SM1 et NV1 le nombre d'heures de cours et ainsi que les effectifs resteront stationnaires en 86-87 par rapport à 85-86.

La situation reste la même pour la deuxième année du D.E.U.G. (SM2 ou NV2).

Qu'en sera-t-il de la lutte contre l'échec scolaire et de la volonté d'offrir une formation plus appropriée à tous les étudiants comme le prévoyait la réforme en 1983 ?

LES MAGISTERES

Bien que la Micrologie et l'enzymobiologie soient des disciplines d'avant-garde, très spécifiques et indispensables dans bon nombre de domaines de la recherche et de l'industrie, il est à regretter qu'elles fassent l'objet d'un magistère.

En effet, le magistère, diplôme troisième cycle, est sensé apporter en plus à la formation d'étudiants et serait peut-être presque équivalent au diplôme d'ingénieur, mais sans l'être vraiment.

Cependant tout cela coûte très cher à l'université dont le budget national est en baisse. Comment pourra-t-on alors financer les magistères ?

La réponse est assez simple : cette année des filières ont été supprimées (Science Naturelles, Géologie,...), on sélectionne à l'entrée de la licence de biochimie, le budget global n'ayant pas augmenté,

cela donne donc des moyens nouveaux pour d'autres filières plus pointues concernant beaucoup moins d'étudiants, très élitistes : les magistratures.

On supprime ainsi des moyens déjà modestes au plus grand nombre (NV 1...) pour en donner d'autres plus conséquents ou plus petit nombre.

Il est possible de faire des répartitions plus judicieuses des financements permettant d'assurer une formation de qualité à plus de monde car le but de l'université n'est pas de former une super élite restreinte.

Les locaux de l'Unef en fac de Sciences

— LA COOPERATIVE

Acheter du matériel pour tes études, cela revient très cher, c'est pour cela que nous avons créer une coopérative.

premier cycle, E 29, P. 25-09

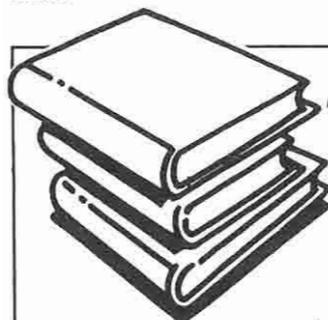
— LA CAFETERIA

Pour se détendre, se rafaichir et se restaurer, la cafétéria à gestion étudiante, ouverte toute la journée (8 h 00 - 18 h 00)

deuxième cycle, P. 24-29

— TELEPHONE :

Fac (pour la coop), 83 28 93 93.



Pour un cadeau - un renseignement - un service

LIBRAIRIE - PAPETERIE VICTOR BERGER

Librairie «L»

Livres scientifiques - Techniques - Romans - Jeunesse

TOUTE LA PAPETERIE SCOLAIRE ET DE BUREAU

Imprimés - Calculatrices - Stylos - Registres Comptables

13 et 15, rue Saint-Georges - 54000 NANCY - Tél. 83 35 26 01



NOUVELLES FRONTIERES



MARRAKECH à partir de 1150^F A/R

NEW-YORK à partir de 2200^F A/R

TUNIS départ LUXEMBOURG 1390^F A/R

Circuits, séjours, aux meilleurs prix !

Week-ends au départ de Nancy.

4, rue des Ponts - 54000 Nancy - Tél. 83.36.76.27



LES ETUDES A NANCY II



L'Université de Nancy II regroupe les U.F.R. du groupe Lettres, la Faculté de Droit et Sciences Economiques et les départements tertiaires de l'I.U.T.

● GROUPE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

23, boulevard Albert 1^{er} - 54000 NANCY
Tél. 396.16.14

Ici, sauf en ce qui concerne la MIAGE où le recrutement se fait par concours, au niveau DEUG, deux inscriptions sont obligatoires.

L'une administrative, les dossiers sont à retirer au bureau de la scolarité, où l'on te donne un rendez-vous

Tu dois ensuite aller t'inscrire au secrétariat de l'UFR choisi. Tu as un délai de réflexion pendant lequel tu peux revenir sur ta décision et changer l'inscription, renseigne-toi.

● UFR Lettres - Poste 250

Secrétariat : salle 103.

- 2 filières : classique et moderne (Initiation aux techniques de communication, options études cinématographiques. Possibilités de poursuivre en licence de linguistique.

● UFR Langues et Littératures étrangères - Poste 228

Secrétariat : salle 214.

- de nombreuses langues : Allemand, Anglais, Espagnol et Arabe. Polonais, Serbo-Croate. Possibilité de suivre une filière L.E.A. (Langues étrangères Appliquées) à caractère professionnel et de faire un DEUG Bilingue depuis deux ans.

● UFR Sciences historiques et géographiques - Poste 286

Secrétariat : salle 433.

● UFR Connaissance de l'Homme (Philosophie - Psychologie Sociologie Sciences de l'Éducation) - Poste 299 - Secrétariat : salle 251.

Les sciences de l'éducation ne sont plus accessibles depuis trois ans qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle. Il n'existe même plus d'enseignements optionnels pour les autres U.F.R.

● UER Linguistique

A partir de la licence. Mais de très nombreuses options sont ouvertes aux étudiants des autres U.F.R., notamment un module d'enseignement du Français comme Langue Etrangère (F.L.E.) aux licences.

● UFR de mathématiques et informatique

avec la MIAGE (Maîtrise d'informatique appliquée à la gestion des entreprises) accessibles aux titulaires d'un DEUG ECO... recrutement sur dossier.

● UFR-FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

13, place Carnot - 54000 NANCY
Tél. 335.46.15

avec filière AES (administration économique et sociale) possibilité de s'inscrire en plus d'1 DEUG ou CUEP (Centre Universitaire d'Etudes Politiques).

Les notes éliminatoires, les "barres" sont encore de mise. Aucune option n'est ouverte en direction des autres U.F.R. de l'Université, notamment de la faculté des Lettres.

3 Nouveaux DEUG :

- Culture et Communication
- Sciences du Langage.
- Langues Etrangères Appliquées (mention Affaires et Commerce).

Des DEUG existants sont transformés en DEUG rénovés.

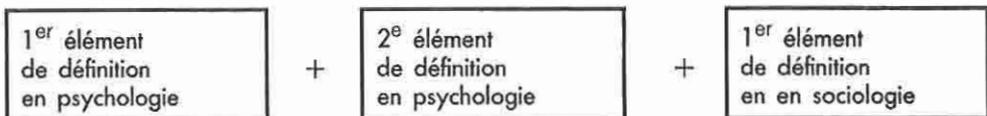
Nouveauté à la fac de Lettres: institution d'une période d'accueil et d'orientation de deux semaines pendant laquelle les étudiants seront accueillis et informés.

Le DEUG se compose de : 4 éléments de définition,
2 éléments d'ouverture.

Les deux éléments d'ouverture permettent l'étude d'autres domaines que celui de la discipline choisie. Ce sont donc des éléments de définition d'une autre discipline. Cette structure permet à l'étudiant de s'inscrire la première année à au moins deux types de DEUG.

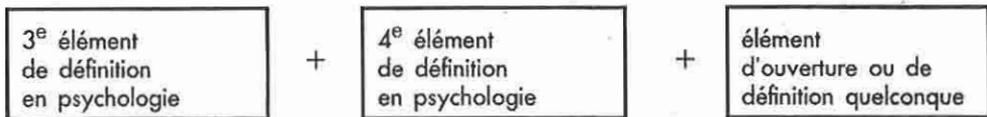
Si un étudiant hésite entre deux disciplines, il peut, grâce à ce système, reporter le choix du DEUG au début de la seconde année.

1^{re} année : _____

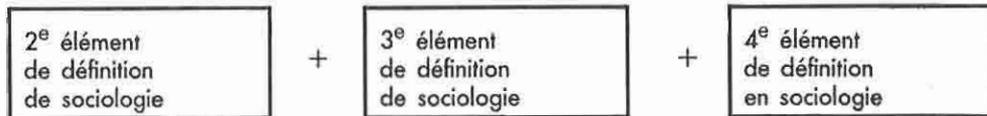


2^e année :

– Soit DEUG en Psychologie :



– Soit DEUG de Sociologie :



DEUG CULTURE ET COMMUNICATION

1^{re} ANNÉE

COMMUNICATION I (A1) (4 points)

- Pratiques culturelles de la société contemporaine 1 h
- Approche historique de la culture et de la communication 1 h
- Information et communication 1/2 h
- Histoire du cinéma 1 h
- Perception visuelle et auditive 1/2 h
- T.D. : Communication écrite 2 h

6 HEURES

LANGUE ET LANGAGE (A2) (4 points)

- Linguistique :
Cours 1 h
T.D. : 1 h 1/2 (Semestrielle)
- Rhétorique et sémantique :
Cours : 1 h
T.D. : 1 h 1/2 (Semestrielle)
- Langue vivante : 2 h

5 HEURES 30

4 points par niveau
constitués au choix par :

- un élément de définition
- un élément d'ouverture à 4 points
- deux éléments d'ouverture à 2 points

Peuvent être choisis dans l'UFR Lettres
ou dans une autre UFR.

2^e ANNÉE

COMMUNICATION II (B1) (4 points)

- Théorie et pratique de la communication 1 h
- Lecture de l'image
Cours et T.D. 2 h
- Histoire du cinéma
Cours et T.D. 2 h
- Connaissance de la presse 1 h 1/2

6 HEURES 1/2

ÉLÉMENT AU CHOIX (B2) (4 points)

- Langages et Communication
Cours et T.D. : 4 h
Atelier : 1 h
 - Etudes théâtrales
Cours et T.D. : 4 h
Atelier :
 - Sociologie
 - Langue vivante
- Elément de définition
autre DEUG
(Dominante)

4 ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

2 ÉLÉMENTS
D'OUVERTURE

JEUX D'AUJOURD'HUI

TOUS LES JEUX DE RÔLE
WARGAMES et MODULES
GRAND CHOIX DE FIGURINES

JEUX CLASSIQUES et ORIGINAUX
ASSOCIATIONS-CLUBS FAITES VOUS CONNAITRE
CREATEURS AUSSI!

GALERIE THIERS (en face de L'EXCEL)

Téléphone : 83 35 06 28

54000 NANCY

DEUG SCIENCES DU LANGAGE

1^{re} ANNÉE

INITIATION A LA LINGUISTIQUE (4 points)
- Introduction à la méthodologie de la linguistique dans ses divers domaines 4 h
- Sociolinguistique 1 h
5 HEURES

MATHÉMATIQUES - STATISTIQUES INFORMATIQUE (4 points)
- Mathématiques 6 h
- Statistiques 3 h
- Informatique 2 h
11 HEURES

ÉLÉMENTS D'OUVERTURE (4 points)

2^e ANNÉE

LINGUISTIQUE (4 points)
- Linguistique théorique-sémantique
- Psycholinguistique
- Sociolinguistique
- Traitement informatique des textes
- Langue vivante (anglais)
6 HEURES

ÉLÉMENT AU CHOIX (4 points)
1) Mathématiques I 8 h (Mathématiques, Statistiques Informatique)
2) Élément de sociologie
3) Élément de psychologie
4) Sémiotique (DEUG Culture et Communication)
5) Théorie et pratique de la communication

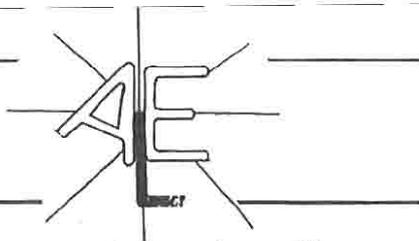
ÉLÉMENTS D'OUVERTURE (4 points)
- Mathématiques II 8 h (Mathématiques-Statistiques, Informatique)
(Indissociable de Mathématiques I)

4 ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

2 ÉLÉMENTS D'OUVERTURE

Le cours de langue vivante est supprimé pour l'étudiant qui a choisi l'élément "Linguistique" comme élément d'ouverture d'un autre DEUG.

L'A.E.L.



L'Association des Étudiants en Lettres te souhaite la bienvenue sur le campus Lettres. Elle est composée d'étudiants qui se sont regroupés pour créer une dynamique sans aucune coloration politique ou autres gadgets dont se targuent certains groupuscules. Les animations, les rencontres en sont le lot quotidien. L'A.E.L. gère la cafétéria du campus qui est un lieu indispensable pour le contact entre tous les étudiants.

Tu pourras t'y détendre, te rafraîchir, entre deux cours. Il est également possible d'adhérer à l'A.E.L., qui est l'Association majoritaire à la fac des Lettres. Pour cela contacte les responsables sur la fac, dès que tu arriveras à l'Université.

Beaucoup trop d'étudiants ignorent encore les nombreux services que la Cellule d'Information et d'Orientation (CIO - Sup) de l'Université de Nancy I peut leur offrir.

Le **Lycéen**, futur étudiant, pourra y trouver tous les renseignements sur les études après le baccalauréat et plus particulièrement dans le domaine des Sciences et de la Santé, les deux pôles de l'Université de Nancy I.

L'**étudiant**, à différents moments de sa vie universitaire, peut être informé, conseillé, aidé à la CIO-Sup. :

— il y trouvera les programmes des différentes filières proposées par l'Université de Nancy I

— il y sera informé sur les possibilités de poursuite d'études

— il y sera conseillé pour une éventuelle réorientation

— il y sera aidé dans sa recherche d'un premier emploi (rédaction du cv, d'une

lettre de candidature, préparation à l'entretien d'embauche, mise à disposition d'offres d'emploi, d'annuaires...) Par le Bulletin d'Information de l'Université de Nancy I qu'elle édite et qui est diffusé gratuitement, la CIO-Sup. annonce régulièrement les dates des concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs, les concours administratifs...

Utilisant les moyens les plus modernes de diffusion de l'information, la CIO-Sup. de l'Université de Nancy I s'est tournée vers l'informatique et la télématique.

En particulier, avec ECOTEL, il est possible d'avoir, sans omissions ni répétitions, les informations sur les Grandes Écoles sélectionnées par secteur et niveau d'entrée.

Localisée au rez-de-chaussée du bâtiment administration de la Faculté des Sciences, la CIO-Sup. est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Elle dispose d'un fond documentaire important :

— Brochures de l'O.N.I.S.E.P., fiches C.I.D.J., répertoires et livret des Universités (France et Étranger), etc;

— Secteur emploi : microfiches offres d'emploi, courrier Cadres, fichier des concours administratifs, sonothèque des professions.

Elle organise des rencontres Universités-Entreprises.

2) Le Conseil en orientation

Par entretien individuel sur rendez-vous avec une Conseillère d'Orientation.

A NANCY II : L'A.I.D.E.

La Cellule Universitaire d'information et d'Orientation de NANCY II (Service Accueil Information des Étudiants) est ouverte du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 heures au 13, place Carnot (aile B, 3^e étage).

Elle a pour missions :

1) L'information :

- En autodocumentation;
- Par entretien avec un personnel qualifié.

LA BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE

La bibliothèque universitaire comporte 5 sections :

● SECTION CENTRALE-DROIT

11, pl. Carnot - 54042 NANCY Cedex
Tél. 83.37.02.13

La section Centrale-Droit est le centre administratif et bibliographique de la Bibliothèque interuniversitaire. Dans ses locaux fonctionne entre autres, le Centre de Formation Professionnelle Régional aux métiers du Livre (en liaison avec l'I.U.T.)! Elle est accessible à tous les étudiants. Mais c'est à cette section que les étudiants de Droit et de Sciences Economiques doivent s'inscrire s'ils souhaitent bénéficier des services de prêt.

Horaires (octobre à juin) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h
le samedi de 9 h à 12 h.

● SECTION LETTRES

46, av. de la Libérat. - 54000 NANCY
Tél. 83.96.12.59

La section Lettres est accessible aux étudiants des U.E.R. de Lettres et de Sciences Humaines. Une carte de lecteur est établie sur présentation de la carte d'étudiant à l'Université, elle leur donne accès aux salles de travail et au service de prêt à domicile.

Horaires (octobre à juin) :
le lundi de 18 h 30 à 19 h
du mardi au jeudi de 8 h à 19 h
le vendredi de 8 h à 18 h

● SECTION SCIENCES

Faculté des Sciences
Bld des Aiguillettes VANDŒUVRE

● SECTION MÉDECINE

Av. de la Forêt-de-Haye
54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.54.01.60

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

45, rue Raymond-Poincaré - 54000 NANCY - Tél. 83.37.65.01

Ouvert tous les jours sauf dimanche de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 19 h



Samedi :
Fermeture à 18 h 00

Fermeture annuelle
au mois d'août et les
après-midi veille de
fêtes.

== LECTURE ET COMMUNICATION SUR PLACE ==

Tout prêt sur place est gratuit. Le nombre des livres est *illimité*. En échange des livres, les emprunteurs doivent laisser une pièce d'identité au bureau de prêt.

Tout usager de la Salle de lecture peut consulter librement les usuels, les livres et les périodiques mis à la disposition du public. S'il désire consulter les ouvrages en magasins, il remplit une fiche spéciale pour chaque document emprunté.

Les ouvrages de la Réserve, les manuscrits, les incunables, les estampes sont consultés sur la table la plus proche du bureau de prêt. Ces prêts sont enregistrés sur un cahier.

PRÊT A DOMICILE

La majeure partie des livres et des périodiques peut être prêtée à domicile, aux personnes inscrites.

Toutefois ne peuvent être consultés que sur place, sauf autorisation spéciale :

- les usuels
- les manuscrits, incunables, les ouvrages rares et précieux
- les ouvrages imprimés depuis plus de cent ans
- les cartes, plans, estampes, certains ouvrages à planches, les collections numismatiques
- les quotidiens in-folio.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour son inscription, l'emprunteur doit justifier de son identité et de son *domicile*. Tout changement d'adresse doit être signalé immédiatement. **L'inscription peut être refusée aux personnes de passage.**

Le Prêt à l'extérieur n'est consenti qu'aux lecteurs qui se sont fait inscrire. Ce prêt est personnel.

Tout dossier d'inscription non utilisé pendant deux ans sera périmé. Pour obtenir le prêt, son titulaire devra se réinscrire.

NOMBRE DE LIVRES PRÊTÉS

Le nombre de volumes ou de fascicules empruntés ne peut excéder 4 pour les adultes et 2 pour les enfants et adolescents.

Les dérogations sont prévues pour les ouvrages en plusieurs volumes.

DURÉE DU PRÊT

La durée du prêt est
de 1 mois.

BOSSER POUR PAYER SES ÉTUDES

C'est de + en + difficile!

Non seulement c'est dur de trouver un job, mais ça l'est encore plus de concilier travail et études. Le taux d'échec et d'abandon est plus élevé chez les salariés. Beaucoup n'ont pas le choix : on n'a pas toujours son papa/maman au-dessus, le loto ne rapporte pas si gros, les bourses non plus (elles arrivent tard, elles nécessitent un appoint...). De plus, pourquoi serait-on obligé de mener une vie de curé sous prétexte qu'en tant qu'étudiant, il faut savoir se sacrifier en promesse d'un avenir radieux : il est tout à fait possible de concilier études et vie normale (les loisirs en particulier, sont un droit !)

"80 % des bacheliers" d'accord, mais après ? Combien s'arrêteront là, faute de moyens ? Un nombre plus grand de diplômés, cela réclame un investissement, mais c'est aussi une chance pour l'avenir de la société ; c'est un investissement rentable donc.

Poursuivre des études dans des conditions convenables doit être un droit pas une chance ou un privilège ! Démocratiser l'accès à la fac ou en faire une zone réservée aux + favorisés, c'est définir un projet de société. Or, on constate que les étudiants issus des catégories les plus démunies se font de plus en plus rares à la fac, et ce n'est certainement pas en raison d'une soudaine croissance du niveau de vie dans ce pays !

Il serait grand temps que nos gouvernants se penchent sur ces problèmes : on ne peut en même temps nous présenter à longueur de journaux TV des japonais diplômés et compétitifs, vouloir les imiter et continuer à nier les insuffisances flagrantes de notre Université.

QUEL BOULOT ?

En dehors des traditionnels et fluctuants jobs d'appoint, on peut trouver des emplois à temps partiel ou non, si l'on a un annuaire, de la patience, de la chance et surtout des relations. Le CROUS centralise quelques offres d'emplois à son siège. Les MacDo, Quick et Cie embauchent des étudiants, avec des horaires souples, on peut se présenter.

LES PIONS

Il faut retirer un dossier au rectorat vers la fin avril.

Bon à savoir : même si vous n'êtes pas nommés en septembre, n'abandonnez surtout pas, il faut relancer sans cesse le service avec tout le cinoche possible : insistance, misérabilisme, assistance sociale, pleurs si le cœur vous en dit, et puis renseignez-vous auprès des pions que vous connaissez, pour savoir s'il y a une place vide, puis faites le savoir au rectorat en vous proposant.

Le pionnat permet ou devrait permettre à des étudiants théoriquement "désargentés", de suivre des études décemment. Mais depuis longtemps, on essaie des solutions de rechange sous prétexte de rigueur budgétaire et d'inadéquation du système : il y eut entre autres les TUC (1 200 F, pas de formations fournies, aucune chance ou presque d'être embauché dans les bahuts...) puis les employés communaux, recrutés selon les mairies, à la disposition des chefs d'établissements... la situation ne fait que se dégrader. Alors que les syndicats ont des propositions : pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au SNES : 15, rue Godron à Nancy - Tél. 83 35 20 69 permanence les lundis après-midi et mercredi après-midi.

LÉGENDE DU PLAN

● Implantations universitaires

1. A.G.E.N. - U.N.E.F., Centre culturel, coopérative, ciné-club	D2
2. Facultés A et B de Médecine, Bibliothèque	A8
3. Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques	E4
4. Faculté de Chirurgie Dentaire	D4
5. U.E.R. Education physique (U.E.R.E.P.S.)	A6
6. Faculté des Sciences, Bibliothèque	B6
7. Institut des sciences de l'Ingénieur I.S.I.N.	D8
8. Institut Universitaire de technologie (I.U.T. Montet)	A7
9. Service Universitaire, formation continue	D4
10. Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Bibliothèque Médecine préventive	B2
11. Faculté de Droit et Sciences Économiques, Bibliothèque, I.E.A.P., Institut du Travail	C3
12. Institut Universitaire de technologie (I.U.T. Charlemagne)	B4
13. École Architecture	A6

b Restaur. Univ.

Médreville	B4
Monbois	B2
Cours Léopold	C2
Vandœuvre	B6
Saurupt	D4
(Médecine préventive)	
Brabois	A8

● Cités Univ.

Monbois	B2
Boudonville	B2
Médreville	B4
Charmois	C6
Placieux	A5
Montplaisir	B6
Saurupt	D4

● Divers

C.R.O.U.S.	B4
M.N.E.F.	C2
M.G.E.L.	E4
Grand Théâtre ..	D2
Parc Expositions	D7
Salle Poirel	C3

 RESTAURANT UNIVERSITAIRE

 RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

 RESTAURANT ET RÉSIDENCE UNIVERSITAIRES

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES A VOTRE SERVICE

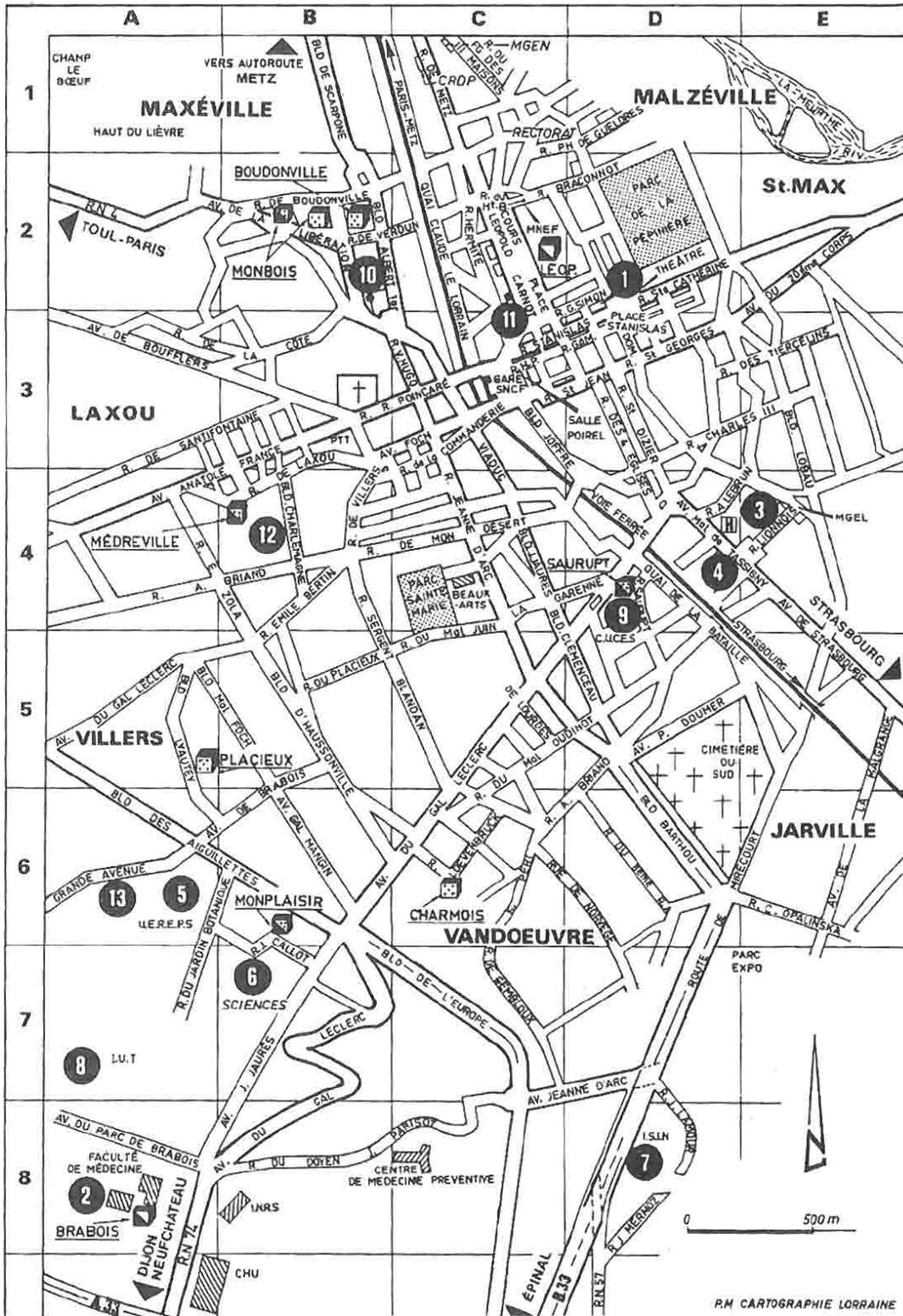
cartographie lorraine

7 et 9 bd Albert 1^{er} 54000 Nancy Tél. 396.58.37

RÉALISATIONS GRAPHIQUES
CARTOGRAPHIQUES ET PUBLICITAIRES

Illustrations à caractère scientifique
Élaboration de documents à publier
Mise à jour de cartes. Plans de ville
Conseils graphiques pour : thèses, mémoires, publications

**PRIX
ÉTUDIANTS**



La disparition des pions, c'est pour beaucoup de jeunes, l'arrêt des études pour la recherche immédiate de n'importe quel boulot. Le pionnat c'est pas le pied pour autant : les échecs et les abandons sont nombreux ; si certains s'en foutent, cela n'explique pas tout : il n'est pas toujours possible de travailler dans de bonnes conditions, le rendement de toutes façons est moins bon, on ne peut pas suivre tous les cours, la préparation des examens n'est pas des meilleures et puis les supérieurs hiérarchiques ne sont pas toujours conciliants ; amis pions, vous avez des droits, prenez en connaissance.

CE QU'IL EST BON DE SAVOIR QUAND ON EST ÉTUDIANTS SALARIÉS

Il faut contacter les profs et le plus souvent possible ; s'ils ne sont pas tous prêts à vous écouter, il vaut quand même mieux se faire connaître. Par souci de sélection, on essaie de déguster les plus vulnérables, c'est bien connu que l'on travaille mieux quand on est peu : en tant que salariés, on vous fait comprendre parfois que vous êtes de trop "je vous préviens ça sera très dur !", n'en croyez rien ! certains profs se contenteront de vous plaindre, mais il en existe qui vous aideront.

Les salariés ont la possibilité de passer tous leurs examens en juin, mais c'est prendre un risque supplémentaire : une mauvaise note en février peut se remonter en juin, l'inverse est ardu ; apprendre en 2 temps un cours, c'est toujours (ou presque) plus facile qu'en un seul.

Arrangez-vous pour récupérer les cours au fur et à mesure, des anciens vous fourniront les cours de l'année passée, assurez vous que le programme n'a pas changé...

L'UNEF peut vous fournir des polys, ou vous mettre en contact avec d'autres étudiants, rendez-vous au local.

Méthode de travail : on peut toujours se donner bonne conscience en répétant qu'il faut travailler régulièrement, passons. L'idéal, c'est de se regrouper : constituer un groupe de travail à 5 ou 6, bosser les cours ensemble, se répartir et s'échanger des résumés de bouquins, programmer des séances de révisions... Efficacité garantie, pas sérieux s'abstenir, lire au flanc également.

Le problème de l'isolement est l'un des principaux facteurs d'abandon c'est encore plus vrai pour les salariés. On dit souvent que si l'on tinet jusqu'en février, c'est gagné.

Après tout cela, si vous avez encore envie de bosser : BRAVO ! Trêve de plaisanteries, ce sont juste des mises en garde, pour prendre des précautions. C'est plus dur, c'est clair, mais loin d'être impossible. Et puisque un étudiant averti en vaut 2, le problème de l'isolement est résolu, merci l'UNEF !

Pour le CTU et le CUCES il suffit de reprendre le guide de l'an passé.

LE VERT-BOIS

M. et Mme BOULANGEAT Philippe

- Sa CUISINE SOIGNÉE
- Son RESTAURANT
- Sa BRASSERIE



57, Avenue de la Libération - 54000 NANCY - Tél. 83 96 25 86
RC A 301 843 504

LE SPORT UNIVERSITAIRE

Les étudiants qui le désirent peuvent pratiquer une activité sportive au sein de l'Université. Pour cela, il existe 3 structures :

1) Le Service Interuniversitaire des Activités Physiques, Sportives et de Plein Air de NANCY (S.I.U.A.P.) 1 bis, bd Albert-1^{er} - 54000 NANCY, propose aux étudiants la pratique de nombreux sports d'E.P.S. Ces activités se déroulent souvent à partir de 18 h et s'adressent à tous les niveaux (hors compétition). Le programme général sera disponible au 1^{er} octobre 1983.

2) La Fédération Nationale du Sport Universitaire (F.N.S.U.) 1 bis, bd Albert-1^{er} - 54000 NANCY, organise toutes les compétitions collectives et individuelles au niveau local et national.

3) Les Associations Sportives d'Universités sont le lien entre ces deux organismes et les étudiants. Elles vous renseignent et vous inscrivent dans les différentes activités.

C'est l'Association Sportive qui a la charge de composer et d'engager les différentes équipes de sports collectifs, d'organiser les déplacements locaux ou nationaux.

L'animation sportive est assurée par quelques professeurs d'E.P.S. et par des étudiants bénévoles ou vacataires.

L'Association Sportive organise également des compétitions de masse (tournois, challenges...) et peut répondre à d'éventuelles nouvelles demandes concernant d'autres activités.

Pour toutes les activités du S.I.U.A.P., de la F.N.S.U. ou des Associations il est important de venir vous faire inscrire, le plus rapidement possible, car les compétitions débutent dès la mi-novembre.

Un tableau d'affichage donne pour chaque semaine le programme des activités et des rencontres.

On recherche aussi des étudiants pour participer à la vie des Associations (permanences, secrétariat...).

Venez nombreux pratiquer le sport dans le milieu universitaire.

- A.S. NANCY II :
Faculté de Droit, 13, place Carnot
Bureau BR07 (près de la cafétéria)
Ouvert tous les jours de 13 h à 14 h
Tél. 83.35.46.15 - Poste 256
- A.S. NANCY I :
24, rue Lionnois, NANCY
Tél. 83.32.81.81

L'AGEN

L'Association Générale des Étudiants de Nancy, connue sous le sigle "AG" dispose pour ses activités d'un bâtiment unique en son genre, classé monument historique, situé en plein centre ville, près de la place Stanislas. Sa situation géographique exceptionnelle lui a permis lors des dernières années universitaires d'être le pôle principal de l'animation étudiante.

En effet, des soirées aussi nombreuses que diversifiées y sont fréquemment organisées : bouds étudiantes : soirées tropicales, mini-concerts (blues, jazz et musique latino-américaine. Le bâtiment de l'AG est conçu spécialement à cet effet : outre une grande salle disposant de tous les équipements nécessaires, (sono, jeux de lumière, bar, vestiaire), il possède un caveau permettant d'organiser des soirées privées.

Bien entendu, ces infrastructures sont à tout moment à la disposition des étudiants ou des associations, étant donné que la gestion est faite par l'AGEN elle-même. Il est donc possible de louer l'ensemble ou une partie de l'AG pour un anniversaire, un "arrosage" de Thèse et d'examen...

Toute activité culturelle ou de loisirs est donc la bienvenue à l'AG.

Dès la rentrée universitaire, différentes soirées y seront données.

Les organisateurs sont à votre disposition pour tous renseignements à l'AG 1, rue Gustave-Simon - BP 57 - 54002 NANCY - Tél. 83 30 10 44.

CAMPAGNE NATIONALE POUR HAÏTI

DES LIVRES POUR HAÏTI

Pour construire une véritable démocratie le peuple de Haïti doit non seulement s'engager dans la voie de la justice sociale, pour battre en brèche l'immense pauvreté léguée par les Duvalier, mais il doit parallèlement lutter contre l'analphabétisme (85 % d'analphabètes) qui entrave la libération, l'émancipation du peuple et retarde le développement du pays.

Avec nos amis de Haïti nous nous fixons comme objectif la réalisation d'un grand

Centre Haïtien de Formation et d'Éducation Populaire

L'ensemble de nos actions doit permettre de rassembler les fonds nécessaires à la constitution d'une librairie (qui proposerait un large choix de livres y compris des ouvrages jusqu'alors interdits), d'une bibliothèque de prêt et l'achat de mini-bus qui créeront les bases matérielles indispensables au vaste mouvement pour la connaissance, entamé à Haïti.



Nous intitulerons cette campagne pour l'alphabétisation, l'action éducative et culturelle à Haïti :

“DES LIVRES POUR HAÏTI”

Elle s'articulera autour de 4 initiatives :

1 - VENTE D'UN BADGE ET D'UNE COLLECTE DE LIVRES :

Livres pour enfants - livres d'histoire - romans - manuels scolaires - pédagogiques et scientifiques, etc...

Il faut solliciter notamment l'aide des écoles par des affiches, un concours de dessins d'enfants sur le thème “une envolée de mots vers Haïti”, une lettre aux enseignants, aux syndicats, l'envoi de cartes postales de France sur lesquelles les enfants écriront un poème, etc...

Organiser une journée nationale de collecte.

Les bibliothèques municipales, les associations doivent aussi pouvoir participer à cette action.

Dans les comités d'entreprise, journées d'information et de sensibilisation des travailleurs en vue d'un large mouvement de solidarité.

Il faut prendre contact avec les éditeurs, qui pourraient donner des spécimens. Avec les auteurs, écrivains, poètes, Haïtiens, nous envisagerons de demander à la Télévision Française une émission spéciale (Pivot, Dumayet, etc...).

2 - LA DEUXIÈME INITIATIVE S'APPELLERA “MA VILLE POUR HAÏTI”

Nous solliciterons les Maires afin qu'ils inscrivent leurs villes dans ce projet et soutiennent publiquement cette campagne pour les livres, signent appel pour Haïti et participent à des actions culturelles dans leurs villes.

3 - SOIRÉE DANSANTE DE SOLIDARITÉ

Avec l'Orchestre Tierra BRAVA à Nancy en Octobre 1986.

4 - APPEL POUR HAÏTI

Pour que l'ensemble de notre campagne puisse prendre tout son sens, il nous paraît indispensable de faire un appel national pour exiger la restitution des 850 millions de dollars volés dans les caisses de l'État par Duvalier. Lorsque l'on sait que la dette de Haïti est de 1.000 millions de dollars, il faut que cet argent soit rendu au peuple Haïtien.

L'ensemble de cette campagne, sa réalisation, sa mise en œuvre se feront en collaboration avec nos amis de l'Association France Haïti de Solidarité et d'Amitié.

Nos comités locaux dans toute la France seront un moyen et un relais indispensable au succès de ces initiatives.

Par cette campagne nationale – formidable élan d'amitié et de solidarité – nous voulons traduire de façon vivante et concrète l'éveil du peuple Haïtien, sa soif de connaissance, sa marche vers la lumière et la liberté.

PUISSENT CES MILLIERS DE LIVRES, devenant les "Yeux du Monde" aider les Haïtiens à relever le défi de l'AVENIR.

APPEL POUR HAÏTI

LIBERTÉ POUR HAÏTI

Pendant près de trente ans à Washington comme à Paris, on a fermé les yeux sur les scrutins truqués, les pillages et les gaspillages, les assassinats perpétrés par les "Tontons Macoutes".

Aujourd'hui où Haïti, après s'être débarrassé de la dictature corrompue et sanguinaire des Duvalier, aspire à la Liberté et revendique la Démocratie, la France va-t-elle encore servir d'asile au dictateur ?

Alors que la pauvreté, la malnutrition et l'analphabétisme (plus de 80 %) sont les fléaux hérités du régime de ces tyrans, nous réclamons que soient restitués immédiatement et sans condition les 850 millions de dollars volés dans la caisse de l'État par Duvalier et emportés lors de sa fuite en France.

Nous, signataires de cet Appel, nous constituons un comité d'honneur permanent pour que cet argent soit rendu au peuple haïtien et que le dictateur Jean-Claude Duvalier quitte la France.

Je Signe l'Appel pour Haïti.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Retourner à : **France Amérique Latine, 18, rue du Congo - 93500 PANTIN**
Association France-Haïti de Solidarité et d'Amitié

OBTENIR UNE BOURSE

La demande

Peuvent être candidats à une bourse, les élèves de terminale de nationalité française ou les étudiants étrangers dont les parents résident en France depuis plus de deux ans.

Les dossiers peuvent être retirés soit à l'administration de l'université de ton choix, soit au rectorat dans le courant du mois d'avril.

Ils doivent être déposés avant le 1^{er} mai au service administratif de la fac.

L'attribution conditionnelle d'une bourse est notifiée au candidat par courrier courant juillet et un deuxième courrier est envoyé courant septembre pour une confirmation définitive.

Le renouvellement

Tu dois obligatoirement refaire une demande chaque année. La variation des ressources de la famille et les résultats universitaires sont pris en compte.

En cas de redoublement

Une solution : la demande de maintien de bourse.

Dans ce cas, il faut :

– retirer un dossier de demande spécifique à l'administration de ta fac, dès que tu connais les résultats des examens;

– prendre contact avec une assistante sociale au Crous sur ta fac (pour savoir où la contacter, téléphone au Crous), pour lui exposer tes difficultés financières. C'est elle qui présentera ton dossier à la commission de

maintien de bourses. Pour plus de sûreté, prend également contact avec les élus de l'UNEF qui siègent dans cette commission.

ATTENTION : un dossier refusé peut être réexaminé en cours d'année si la situation de l'étudiant s'est aggravée. Prends contact avec tes élus de l'UNEF.

Les critères d'attribution

Les bourses des 1^{er} et 2^e cycles sont accordées en fonction de critères sociaux : elles ont pour but d'aider la famille de l'étudiant à assumer les frais d'études ses ressources ne lui permettent pas de le faire.

Les ressources à prendre en compte sont :

a) les revenus de la famille déclarés l'année précédente à la démarche de bourses (imprimé 1 533 M ou 1 534 M de non imposition);

b) les revenus éventuels de l'étudiant s'il s'agit :

- d'un étudiant marié dont le conjoint est salarié;
- d'un étudiant ayant fait pendant deux ans une déclaration d'impôts distincte de celle de ses parents;
- d'un étudiant ayant un ou plusieurs enfants à charge.

L'octroi d'une bourse exclut la possibilité d'exercer une activité rémunérée. Toutefois une dérogation à cette règle peut être accordée en faveur des étudiants chargés d'un service partiel de surveillance ou d'enseignement (moins de 20 h par semaine).



MONTANT ET BAREME DE LA BOURSE



Les bourses sont attribuées selon 9 échelons qui dépendent du montant des ressources et du nombre de points à charge additionnés qui correspondent à des critères sociaux définis.

TABLEAU DES POINTS DE CHARGE

Feuille avec un enfant à charge (l'enfant à charge est évidemment l'étudiant candidat boursier)	9	Enfant atteint d'une incapacité permanente non pris en charge à 100 % dans un internat	2
Candidat boursier pupille de la nation ou bénéficiaire d'une protection particulière	1	Ascendant à charge au foyer, atteint d'une infirmité grave ou d'une affection de longue durée reconnue par la caisse d'assurance maladie	1
Candidat boursier dont le domicile habituel est éloigné de plus de 30 km de la ville universitaire	2	Candidat boursier souffrant d'un handicap physique nécessitant l'aide d'une tierce-personne	1
Père ou mère élevant seul un ou plusieurs enfants	2	Etudiants provenant des départements d'OM qui doivent poursuivre leurs études en métropole	1
Père, mère ou conjoint en longue maladie ou en congé de longue durée ou atteint d'une invalidité d'au moins 80 %	1	Père et mère tous deux salariés	1
Pour chaque enfant à charge à partir du deuxième	1	Candidat marié dont les ressources du conjoint son prises en compte	1
Pour chaque enfant étudiant dans l'enseignement supérieur, y compris le candidat boursier, dans le cas des familles ayant au moins deux enfants étudiants dans l'enseignement supérieur	2	Pour chaque enfant à charge du candidat	1

La valeur de la bourse dépend alors du revenu imposable des parents (arrondi à la centaine de francs inférieure) de l'année 1984 et du nombre de points de charge.

Si tu contestes la décision rectorale relative à ton dossier de bourse, tu peux former :

- 1) **un recours gracieux** auprès du recteur de l'Académie;
- 2) s'il est rejeté, **un recours hiérarchique** auprès du ministre qui devra **passer par l'intermédiaire** du recteur de l'Académie;
- 3) s'il est rejeté, **un recours contentieux** devant le tribunal administratif.

Les propositions de l'UNEF :

- augmenter le taux des bourses
- augmenter le nombre de boursiers
- mensualiser les paiements des bourses
- gérer les bourses par les CROUS.

Les bourses spéciales :

LES BOURSES À TAUX RÉDUIT

Ce sont des bourses partielles qui peuvent être attribuées à ceux dont les ressources dépassent de moins de 15 % le taux plafond. Il y a trois paliers selon que le taux de dépassement est de 5,10 ou 15%. Les formalités sont les mêmes que pour les autres bourses.

LES BOURSES DE 3^e CYCLE

1) Allocation d'études accordée par le ministère de l'Éducation nationale aux étudiants

préparant un DEA ou un DESS.

Elle est accordée en fonction des résultats universitaires et des études effectuées sur proposition du président d'université. Le dossier est à retirer et à rendre avant le 1^{er} octobre à l'administration de la fac ou du rectorat.

2) BOURSES D'AGRÉGATION

Attribuées également par le ministère de l'Éducation nationale aux étudiants qui s'engagent à se présenter au concours. En cas d'échec, elles sont renouvelables sur avis favorable du président du jury. Le retrait et le dépôt des dossiers se font le 1^{er} octobre à l'administration de la fac.

3) ALLOCATION DE RECHERCHE

Attribuée par le ministère de la Recherche scientifique et technique, pour une durée de deux ans, aux étudiants préparant une thèse de 3^e cycle.

Les critères de ressources ne sont pas pris en compte, par contre les conditions sont :

- l'âge : moins de 30 ans;
- la nationalité française;
- avoir effectué son service national ou ne pas être incorporable dans les deux ans;

– commencer sa thèse dans l'année qui suit l'obtention du DEA ou de son équivalence.

Les allocations sont attribuées exclusivement par l'intermédiaire d'un professeur responsable d'un enseignement de 3^e cycle.

Pour tout renseignement complémentaire :
Ministère de la Recherche scientifique et technique, 1, rue Descartes, 75005 PARIS -
Tél. 46.34.35.45

Les prêts d'honneur

Exempts d'intérêts, remboursables en dix ans après obtention du diplôme pour lequel fut

consacré le prêt, ils constituent une aide intéressante même si leur montant est inférieur à celui des bourses (entre 2.500 et 10.000 F par an).

Il est renouvelable tous les ans et la réussite des études n'est pas une condition sine qua non à ce renouvellement : seuls les critères sociaux sont déterminants.

Les retraits et dépôts de dossier s'effectuent courant avril-mai au secrétariat de ta fac ou au rectorat.

RECTORAT - SERVICE DES BOURSES
45, Cours Léopold, 54000 NANCY
Tél. : 83.35.49.97



Gaumont

17, rue Saint-Dizier
NANCY

☎ 83 35 50 34

MINITEL 36.15 CART

DE SEPTEMBRE JUIN

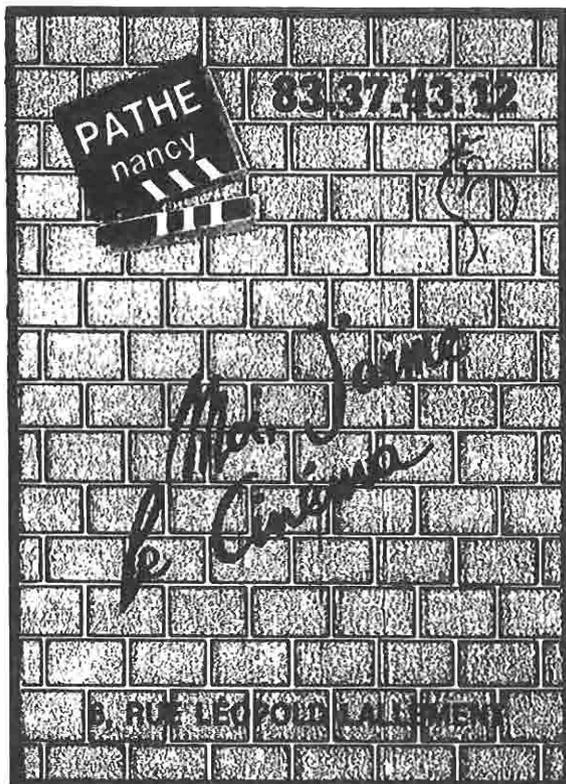
Ne manquez pas :
LES MARDIS SOIRS
du **GAUMONT**

Tarif réduit pour tout public

DU LUNDI AU VENDREDI

Tarif réduit Étudiant
sauf veilles et jours de fête

Gaumont



LE C.R.O.U.S. (Centre Régional des œuvres universitaires et scolaires)

75, rue de Laxou - 54042 NANCY Cedex - Tél. : 83.40.02.32
de 8 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h sauf samedis, dimanches et jours fériés.

Le C.R.O.U.S., établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale, assure aux étudiants à condition d'être bénéficiaire des Œuvres, un ensemble de services garantissant des conditions de vie et de travail minimales : Restaurants Universitaires, Cités Universitaires, Appartements HLM, Service Liaisons Etudiants Entreprise, service Emploi, Informations diverses, Prêts d'honneur, Fonds de Solidarité Universitaires, Accueil des Etudiants étrangers...

Pour être Bénéficiaire des œuvres

Se présenter au CROUS avec sa carte d'étudiant et remplir les conditions suivantes :

- 1) Inscription régulière dans un établissement d'enseignement supérieur agréé par la sécurité sociale étudiante.
- 2) Avoir moins de 26 ans au 1^{er} novembre de l'année universitaire.
- 3) Avoir obtenu un succès scolaire pendant les 2 dernières années universitaires.
- 4) Ne pas percevoir de rémunération personnelle supérieure à celle correspondant à l'indice 254 de la fonction publique.

Le bénéfice des œuvres est valable dans les autres CROUS.

Les dérogations

Il faut s'adresser au service social du CROUS.

Pour les points (2) et (3) elles sont systématiques en cas de service national, d'é-

tudes particulièrement longues, d'arrêt médical...

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants étrangers (moins de 30 ans pour la première inscription, sinon moins de 35 ans).

En cas de problème, pour bénéficier de ce droit, n'hésitez pas à contacter l'élu Unef FRUF UGE qui siège au Conseil d'Administration du CROUS.

Le Service Social

Il est formé par les assistantes sociales du CROUS. Elles interviennent dans la constitution et le suivi d'un dossier de FSU et d'avance sur bourses. Leur mission est la suivante : information et aide matérielle, financière, médico-sociale et psychologique. Elles reçoivent sur rendez-vous et à leur permanence au CROUS et dans les facultés.

Le Service Liaison Etudiant-Entreprise :

Il organise de nombreuses visites d'entreprises et des conférences faites par des professionnels. Vous pouvez lui faire parvenir vos suggestions.

Le Service d'accueil des étudiants étrangers :

Il se charge de l'accueil, de l'inscription universitaire, de la bourse et du suivi des étudiants étrangers boursiers du gouvernement français.

Le Service d'information :

Il offre des renseignements pratiques aux étudiants et facilite la recherche d'un emploi temporaire.

Le Fonds de Solidarité Universitaire

Géré par le CROUS, il permet de fournir une aide financière aux étudiants en difficulté. Pour l'obtenir, tu dois remplir un dossier auprès de l'assistante sociale du CROUS. Le FSU est attribué par une commission où siègent les élus Unef FRUF UGE, adresse-toi à eux pour être appuyé. Le FSU accorde des dons, des prêts et aide à payer la taxe d'habitation, mais son budget est trop faible pour faire face à l'ensemble des besoins.

1978 : + 0 %, 79 : + 2 %, 80 : + 0 %, 82 : + 20 %, 83 : + 0 %, 84 : + 6,2 %.

On constate que, sauf en 82, les hausses sont soit insuffisantes, soit inexistantes. Pour que le FSU réponde à ses objectifs, il est nécessaire que la dotation budgétaire soit sérieusement augmentée.

Par qui est géré le CROUS ?

— Il est géré par un Conseil d'Administration composé paritairement de représentants des usagers, c'est-à-dire des étudiants et de représentants de l'administration (le Recteur qui le préside, les présidents d'universités, etc...). Il comporte aussi des membres avec voix consultative qui gère le CROUS au quotidien (le directeur, l'agent comptable, l'intendant, etc..) Mais la parité est faussée par la voix prépondérante du Recteur qui peut permettre de faire passer des hausses de tarifs par exemple.

— L'AGEN UNEF a des élus au Conseil d'Administration, n'hésite pas à les contacter en cas de problème.

— Le Conseil d'Administration est divisé en plusieurs commissions qui préparent les délibérations : commissions sociale, culturelle, Restaurant, Logement.

— Les membres étudiants du Conseil seront réélus en novembre 1986.

Budget : L'un des principaux actes de ce conseil est le vote, en janvier du budget. Voici une radiographie de celui de 1986 : 112.376.000 F, soit une hausse de 2,79 % qui, en francs courants, ne rattrape pas l'inflation. Seul le poste "pool d'entretien" augmente plus que l'inflation, les postes "frais généraux", "hébergement" et "restauration" progresse de 2,5 % à 3 %, soit moins que l'inflation. Le poste "activités socioculturelles" (FSU, etc...) chute de 16 %.

Bref, on constate, et c'est très préjudiciable pour l'avenir des œuvres et pour leurs capacités à assumer leur rôle d'aide aux étudiants, une diminution des subventions de l'Etat qui se désengage de plus en plus. Cette situation est inadmissible.

Où en est la réforme des œuvres ?

Le gouvernement n'a pas prévu de réforme globale, mais envisage une série de mesures répondant presque toutes à la même remise en cause de leur rôle par la priorité affirmée à la rentabilité financière et en désengagement de l'état :

— Changer le statut actuel d'établissement public à caractère administratif en "établissement public à caractère industriel et commercial" autorisant le CROUS à faire des profits, et diviser le Conseil d'Administration en un conseil financier avec peu ou pas d'étudiants à la gestion des œuvres.

— Augmenter les droits d'inscription pour financer les CROUS.

— Entrer en concurrence avec d'autres prestataires de services et commercialiser les services culturels.

— Suppression du tarif national unique du ticket de RU permettant aux CROUS de l'augmenter localement, donc désengagement financier de l'Etat.

— Pour les RU, développement des chaînes à suppléments, puis privatisation.

— Pour le logement, désengagement financier de l'Etat et contrats locaux avec les HLM, aucune construction de cité U n'étant prévue.

LES PROPOSITIONS DE L'UNEF

Nos propositions vont dans le sens d'un accroissement du rôle des œuvres afin de donner à chacun, les moyens nécessaires à la réussite de ses études, et vers une participation accrue des étudiants à tous les niveaux de la gestion et de la politique des œuvres.

- Diminution des droits d'inscription.
- Augmentation du nombre d'étudiants boursiers et des bourses, ainsi que la mensualisation des versements par un engagement croissant de l'état.
- Augmentation de la subvention nationale pour le FSU.
- Conserver pour le CROUS le statut de "service public à caractère administratif".
- Regrouper dans les CROUS la gestion de tout ce qui a trait à la vie étudiante comme les bourses.
- Pour les Restau U, augmentation de la part de l'Etat dans le ticket et, afin d'obtenir la parité avec la part de l'étudiant, blocage de son prix, et établissement de tarifs réduits pour les boursiers, résidents et étudiants étrangers

sur critères sociaux pour le soir et le week-end, et création de conseils de R.U. décisionnels.

- Pour les Cités U, rénovation des cités, construction de 10 000 chambres et extension du rôle et des compétences des conseils de résidence.
- Création par les œuvres de centres culturels gérés par les étudiants.
- Pour les transports, nous proposons que le CROUS négocie avec le CGFTE la réduction du prix du bus pour les étudiants et qu'une subvention spéciale soit accordée à cet effet.
- Intervention plus conséquente et efficace du CROUS dans la recherche d'un emploi et d'un stage, ainsi que dans l'insertion professionnelle de l'étudiant.

Seule l'intervention massive des étudiants permettra la concrétisation de ces revendications. L'accueil des élus, plus qu'importante et essentielle, ne peut seule suffire.

*nous préparons déjà
les loisirs de demain*



Vous voulez : prendre des responsabilités
travailler en équipe
être au service d'enfants ou de jeunes

DEVENEZ ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES

Délégation Régionale

35, avenue Foch
54000 NANCY
Tél. 83 27 26 98

UNEF

Service Départemental

1, rue du Coëtbosquet
57000 METZ
Tél. 87 36 54 84

LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES A NANCY

On constate une baisse de la fréquentation des R.U. sur Nancy, comme dans le reste de la France. Ainsi pour le dernier bilan connu, entre janvier 83 et janvier 84, il y a eu 300.000 repas en moins de servis. Augmenter les tarifs n'arrange en rien la situation financière des RU, car elle s'accompagne toujours d'une baisse de la fréquentation :

De plus, cela pénalise avant tout les étudiants fréquentant le plus les RU, les boursiers et les résidents. C'est pour cette raison que l'on peut accepter une liberté régionale des tarifs. D'après une étude, un boursier prend en moyenne 21 repas par mois, un résident plus de 30, et un étudiant non résident et non boursier 15 par mois en moyenne. Cette désaffection du RU procède d'un cercle vicieux : plus le ticket augmente, moins l'étudiant mange au RU ; moins il y mange, plus – pour des raisons financières – le ticket augmente.

Donc les subventions nationales versées au nombre de tickets vendus baissent, etc...

Tout ceci implique alors une baisse de la qualité de la nourriture et du cadre, ce qui n'arrange rien...

Evolution de ce qu'il y a dans l'assiette à Nancy :

	1982	1983	1984	1985	1986
Denrées alimentaires	46,15 %	43,77 %	41,31 %	46,03 %	42,44 %
Frais de personnel	40,76 %	41,35 %	40,69 %	38,79 %	42,46 %
Energie	8,34 %	8,98 %	7,52 %	7,72 %	8,42 %
Frais généraux	4,75 %	5,90 %	10,48 %	7,46 %	6,98 %

De plus en plus, l'État se désengage : en 84, l'État et l'étudiant payaient 50 % chacun pour un ticket. En 85, l'État dépense 6,75 F et l'étudiant 8,50 F. Depuis le 1/8/85, l'étudiant paie 8,75 F et 9 F le 1/8/86.

En 84 le contenu de l'assiette revenait à 6 F, il passe à 7 F en 85 et ne change pas en 86. Voilà pourquoi on mange si mal dans les RU.

Mais les moyens consacrés à la restauration au niveau national sont insuffisants :

Budget restauration en millions

77	78	79	80	81	82	83	84
228	271	308	331	377	405	446	396
+ 19 %	+ 14 %	+ 7 %	+ 14 %	+ 11 %	+ 10 %	- 11 %	

Le cadre peu accueillant des restaurants universitaires, les chaînes en nombre insuffisant, la qualité des repas qui ne cesse pas de diminuer, autant de raisons qui font que les étudiants sont chaque jour un peu moins nombreux à manger au restaurant universitaire.

Celui-ci n'a donc pas les moyens suffisants lui permettant de jouer réellement son rôle social.

Nombre de repas servis en millions

72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
71,5	68,9	66,4	65,3	62,2	63,5	63	62,4	59,1	59,9	58,3	55

Au CROUS de Nancy-Metz, le nombre de repas servis sera le même en 84 et en 85: 1.850.000. Il en est de même pour le budget: 42.820.000 en 84 à 42.450.000 en 85 et 43.970.000 en 86. Les 3,58 % de plus ne rattrapperont pas les baisses des années précédentes et reste inférieurs à l'inflation.

Les réactions du CROUS sont insuffisantes. Pour enrayer la baisse de fréquentation, des brasseries sont ouvertes, diversifiant ainsi les possibilités offertes par les R.U.; et des travaux de rénovation indispensables, mais tardifs et insuffisants sont entrepris pour "humaniser" les R.U.

On assiste actuellement à une évolution du CROUS pour la restauration universitaire: le développement des suppléments-ticket + une somme d'argent - (7 brasseries et une pizzeria).

Ceci n'est pas sans poser des problèmes graves aux "chaînes normales" - le ticket suffit - de restauration. On y remarque que la qualité du service se dégrade, que la durée d'attente s'allonge, etc...

Une des causes est le manque de personnel. En effet la création de chaînes à supplément (spéciales) s'est faite sans augmentation du personnel, privant ainsi les "chaînes normales" des moyens de faire face à la demande étudiante.

C'est ainsi qu'au 1^{er} octobre les 7 restaurants universitaires 5 (RU) sont chacun dotés d'une brasserie servant de 30 à 40 % des repas.

Mais il faudrait en plus, comme le réclame l'UNEF, augmenter la qualité de ce qu'il y a dans l'assiette (7 F, c'est trop peu), augmenter la subvention de l'Etat afin de rétablir la parité de son versement avec l'étudiant dans le prix du ticket, et s'opposer aux hausses car les R.U. s'adressent surtout aux étudiants défavorisés. De plus, l'Unef demande, ainsi que le personnel ouvrier, la budgétisation des salaires du personnel des CROUS, cette prise en charge par l'Etat devant se traduire par une augmentation des crédits consacrés au contenu de l'assiette. De plus des créations de postes seraient nécessaires.

CABINET JET'ASSUR

MULTIRISQUE HABITATION SIMPLIFIÉE

Incendie • Explosions • Attentats • Grêle • Dégâts des eaux
Catastrophes naturelles • Vol • Responsabilité Civile • Défense Recours

TARIF NATIONAL SUISSE 9/86 - PRIMES T.T.C. PAR AN

MOBILIER < 15000 F - 238 F T.T.C. Chambre ou studio
30000 F - 308 F T.T.C. ou 2 pièces

18, rue des Dominicains - 54000 NANCY (près place Stanislas) - Tél. 83.37.44.58

LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

► MONBOIS

138, av. de la Libérat.
54000 NANCY
Tél. 396.19.89
500 libre service Cafétéria

► COURS LÉOPOLD

16, cours Léopold - 54000 NANCY
Tél. 332.33.87
780 libre service Brasserie-
Cafétéria

► MÉDREVILLE

73, rue de Laxou - 54000 NANCY
Tél. 327.52.73
500 libre service Cafétéria

► MONPLAISIR

Rue J.-Callot - 54500
VANDŒUVRE
Tél. 351.01.90
1 000 libre service Cafétéria
Salle médico-sociale de 100 places

► BRABOIS

R.N. 74 - 54500 VANDŒUVRE
Tél. 355.42.08
700 libre service Brasserie-
Cafétéria

► SAURUPT

26, rue de Saurupt - 54000 NANCY
500 places Cafétéria

CHIC! FAIS-TOI
COUPER LES
CHEVEUX CHEZ
JEAN-LOUIS DAVID.
TU AS MOINS DE
20 ANS? EH BIEN,
TU AS UNE CARTE
DE REDUCTION DE 20%
DRÔLEMENT CHOUETTE
NON??

— 20 % AUX ETUDIANTES

Salon J.L. DAVID DIFFUSION
27, rue Stanislas
54000 NANCY

Jean-Louis David
-20=20%

LOREAL GLOSSING,
Produit à base de kératine
à charge de lumière
dans vos cheveux.

ONIX RCS Nancy 328 2 346

Jean-Louis David

LES CITÉS UNIVERSITAIRES À NANCY

Si tu es résident en cité-U, c'est soit :

- parce que ton domicile se trouve trop loin pour pouvoir effectuer le trajet tous les jours,
- parce que tu fais partie des 40 % des résidents qui sont boursiers,
- parce que tu n'as pas les moyens de te payer un autre logement, ou bien pour plusieurs de ces raisons à la fois.

Ainsi les cités U constituent un service social essentiel permettant chaque année à des millions d'étudiants de faire des études.

Il y a en France 101718 chambres dans 150 cités; 13 % des étudiants y sont logés, ce qui est insuffisant. Mais cette situation n'est pas fatale, elle tient essentiellement à un refus de prendre en compte cette question : il faut loger près d'un million d'étudiants. Les capacités d'accueil des cités-U sont ridicules, laissant trop souvent comme change, l'agence immobilière, et tous les frais qu'elle suppose.

En plus, les cités souvent mal équipées (pas de cuisinettes parfois, peu de locaux collectifs, peu d'équipements culturels...). Les chambres sont petites : 9 m².

Le CROUS dispose de 4754 lits à Nancy : voici la répartition en décembre 84 pour 10 cités.

	GARÇONS	%	FILLES	%	TOTAL	%
Français	2367	84,4	1765	90,65	4132	87
Étrangers	440	15,9	182	9,35	622	13
TOTAL	2807	100	1987	100	4754	100

A Metz le CROUS gère 1052 chambres pour 4650 demandes en 85, 148 lits à Longwy et 150 à Épinal. Dans ces deux dernières villes, les lits sont enoyer.

Mais pour 25 000 à 30 000 étudiants dans l'académie, un peu plus de 6 100 lits c'est faible!

L'Admission en cité-U

L'UNEF et la FRUF ont dû se battre pour imposer et battent aujourd'hui pour faire respecter les critères sociaux d'admission. Deux éléments essentiels sont pris en compte par la commission d'admission des CROUS :

- 1) ressources des parents (plus cas particuliers)
- 2) éloignement.

Les plafonds d'admissions sont fixés au niveau de chaque CROUS, en fonction des barèmes, du nombre de demandes par rapport au nombre de places disponibles.

L'admission des étudiants étrangers est contingentée :

15 % de garçons, 10 % de filles = 13 % en moyenne,

- d'abord les boursiers du gouvernement français (BGF)
- puis du centre international des étudiants et stagiaires (CIES)
- puis les boursiers des différents états d'origine.

Modification du règlement intérieur des cités universitaires :

art. 2 : "L'admission est prononcée, chaque année, par le directeur du CROUS et pour la durée de l'année universitaire, soit du 1^{er} octobre au 30 juin".

art. 4 : "Par le seul fait de son admission, l'étudiant s'engage à verser la redevance d'hébergement pour la totalité de l'année universitaire (1.10-30.6). Le paiement se fera d'avance et par mois".

Cette modification résulte du fait qu'à partir du mois d'avril, les chambres inoccupées ne sont plus attribuées (220 environs).

Par l'arrêté Guichard du 21/7/70 est créé chaque résidence un conseil de résidence (CR) composé paritairement de résidents et de membres de l'administration du CROUS. "Ce conseil donne tout avis et fait toutes propositions au directeur sur les problèmes posés par la vie en résidence, notamment dans les domaines social et culturel".

Le CR n'est qu'une instance consultative créée auprès du directeur de la cité qui n'est pas tenu de respecter l'avis du CR. La compétence du CR est de ce fait limitée à celle du directeur de la cité, ce qui en exclut les domaines ressortant du Conseil d'Administration et du directeur du CROUS, même pour ce qui a trait aux Cités-U.

Mais il ne faut pas s'arrêter à l'aspect juridique de la question, parce que les C.R. ne sont que ce qu'en font les résidents avec leur association FRUF et deviennent des moyens essentiels de développer la vie associative et l'action revendicative.

Les élus FRUF des conseils de résidence, en coordination avec les élus Unef Fruf du C.A. du Crous, font des propositions pour améliorer le fonctionnement des conseils de résidence.

- Les conseils doivent avoir un pouvoir décisionnel sur tous les problèmes concernant la vie de la cité.
- Les représentants élus du personnel doivent y siéger de plein droit.
- L'administration doit fournir aux délégués toutes les informations leur permettant de remplir leur mandat : budget de la cité, projet d'aménagement, devis, statistiques, etc...
- Les délégués doivent bénéficier des moyens d'informer les étudiants, de les réunir : tracts, téléphone, etc...
- Les délégués doivent bénéficier d'un local dans la cité.

Le prix de l'hébergement en Cité Universitaire :

La redevance est passée en juillet 86 de 468 F à 492 F pour un hébergement ordinaire (+ 5,12 %) et de 652 F à 678 F (= 4 %) pour un hébergement exceptionnel, la nuit passant de 43 F à 45 F.

A cette somme il faut ajouter la subvention de l'État. Elle était de 177,80 F par lit et mois en 1982, de 184,30 F en 1985 et elle passe à 186 F (+ 0,91 %) en 1986.

Nationalement, en moyenne, les dépenses de fonctionnement pour une chambre se répartissent ainsi : salaire du personnel de service (non fonctionnaire) 61 %, entretien, nettoyage, chauffage, éclairage, eau 26 %, frais généraux 13 %.

Tableau des dépenses de fonctionnement pour Nancy de 1982 à 1986

Sur Nancy :

	1982	%	1983	%	1984	%	1985	%	1986
Frais de personnel	297,51	60,48	322,04	56,63	331,49	57,8	341,85	54,75	54,34
Dépenses Energie + eau + entretien	132,85	27	126,98	22,33	132,49	22,9	144,11	22,99	27,33
Frais généraux	61,55	12,52	119,68	21,04	114,07	19,3	94,54	22,26	18,33
Total	491,91	100	568,70	100	578,05	100	580,50	100	100

Le manque de personnel se fait sentir, notamment pour les loges des Cités Universitaires.

Les logements gérés par le CROUS :

Actuellement, le CROUS gère 526 appartements et studios (HLM de l'Est Office Public des HLM). Les logements du CROUS en HLM sont peu couverts par l'APL : pour la première fois en 1986 10 logements à Metz et 25 à Longwy bénéficient de l'APL. L-CROUS espère que ce nombre augmentera.

Le coût réel d'un appartement est couvert pour 82,58 % par les redevances d'hébergement et 17,42 % par des subventions de l'État. Ce coût se dépense comme suit : 84,15 % en frais de location, 9,01 % en frais de fonctionnement et 6,84 % en frais de personnel.

LES CITÉS UNIVERSITAIRES

Les résidences universitaires

- **MONBOIS (garçons)**
2, rue L.-Beauchet - 54000 NANCY
Tél. (8) 396.19.85
747 chambres
- **SAURUPT (garçons)**
26, rue de Saurupt - 54000 NANCY
Tél. (8) 351.08.90
475 chambres
- **BOUDONVILLE (filles)**
61, rue de Boudonville - 54000 NANCY
Tél. (8) 396.59.23
684 chambres
- **N.-D. DE LOURDES (filles)**
3, rue N.-D.-de-Lourdes
54000 NANCY
Tél. (8) 355.45.14
180 chambres
- **MONPLAISIR (garçons)**
Rue J.-Callot - 54500 VANDŒUVRE
Tél. (8) 351.01.90
602 chambres
- **HAUTE MALGRANGE (garçons)**
Rue J.-Lamour - 54500 VANDŒUVRE
Tél. (8) 355.21.55
240 chambres

- **CHARMOIS (garçons)**
Allée du Charmois
54500 VANDŒUVRE
Tél. (8) 351.06.55
504 chambres
- **MÉDREVILLE (filles)**
28, rue Aristide-Briand - 54250 LAXOU
Tél. (8) 527.06.55
493 chambres
- **PLACIEUX (garçons)**
Boulevard Maréchal-Lyautey
54600 VILLERS-LES-NANCY
401 chambres
- **PLACIEUX (filles)**
Boulevard Maréchal-Lyautey
54600 VILLERS-LES-NANCY
Tél. (8) 328.47.44
484 chambres

Les logements H.L.M. meublés

- Le C.R.O.U.S. gère :
- des studios pour célibataires : Jarville et Vandœuvre,
 - des appartements F2 et F3 pour jeunes ménages au Haut-du-Liévre, à Saint-Max, Vandœuvre, Champ-le-Bœuf.

Le C.R.O.U.S. met à la disposition des étudiants différents types de logement :

- les résidences universitaires,
- studios et appartements H.L.M.

LOGEMENT : TROUVER UNE CHAMBRE EN VILLE



Les aides

L'APL : tu peux bénéficier d'une aide personnalisée au logement si tu as peu de ressources. Elle peut rembourser une partie de ton loyer ou d'une aide au logement si tu vis en concubinage ou si tu es marié(e) avec un(e) jeune travailleur(se) de moins de 25 ans.

Pour tous renseignements :

● Caisse d'Allocation Familiale

En Meurthe-et-Moselle :
21, rue Saint-Lambert
54046 NANCY Cedex
Tél. 83 98 93 05
du lundi au vendredi
de 8 h à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30

● Comment

trouver ? Faire les petites annonces dans l'Est Républicain ? Dans PAG 1153, rue St-Dizier ? S'adresser au C.R.O.U.S. ? Sur cette question essentielle, là encore nous pouvons nous organiser, là encore l'U.N.E.F. est là pour t'aider :

● Service logement de l'AGEN-UNEF

1, rue Gustave-Simon
ouvert de 14 h 30 à 17 heures)

Nous conseillons aux étudiants qui obtiendraient une chambre en ville sans passer par le C.R.O.U.S. de signer un contrat avec le logeur, garantissant à l'étudiant :

- la non-augmentation du loyer en cours d'année ;
- la non-expulsion des lieux, sans faute grave commise par l'étudiant, pendant l'année ;
- les libertés de visite.

Si tu as des problèmes, passe à l'A.G.E.N. qui agit en lien avec la Fédération des locataires. Si tu n'es pas à Nancy, envoie le dossier complémentaire ci-après :

● La Direction Départementale de l'Équipement

Place des Ducs-de-Bar
54037 NANCY CEDEX
Tél. 83 28 93 21
Du lundi au vendredi
de 8 h 15 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
18, rue Ste-Catherine

● Fédération des locataires de Meurthe-et-Moselle

2, rue des Fabriques - Nancy
[près de la Porte Saint-Nicolas]
Tél. 83 35 16 70
Permanence de 14 h à 18 h sauf lundi.

● INDECOSA CGT

Pour tous renseignements, prendre contact avec :
l'INDECOSA CGT 2, rue Drouin à Nancy, on t'y renseignera gratuitement : Tél. 83 32 37 58

LA SANTÉ

La visite médicale est obligatoire et a lieu une fois par an. Elle consiste en un examen général et une radiographie des poumons.

Tu reçois un carton à remplir lors de ton inscription administrative.

Tu seras convoqué. Si tu ne peux y aller à la date prévue, prend au plus tôt un autre rendez-vous.

La médecine préventive

Si ta carte d'étudiant n'est pas visée par le contrôle médical, tu ne sera ni autorisé à passer les examens, ni à t'inscrire l'année suivante.

Cette visite est donc obligatoire mais n'est certes pas suffisante à garantir ta santé, et ne peut être efficace en ce qui concerne un dépistage éventuel.

LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

LE SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

13, place Carnot - 54035 NANCY Cedex
Tél. 83 37 35 57 - Directeur : Dr R. SCHERB

Le S.I.U.M.P. a pour rôle d'organiser et de pratiquer le contrôle médical des étudiants de première et deuxième années. Par ailleurs, des consultations à la demande restent toujours possibles. Il intervient dans la médecine d'urgence et des premiers soins, pratique certaines vaccinations, des examens biologiques, biométriques, pneumophtisiologiques dentaires et audiolgiques. De plus, une médecine sportive spécialisée et de haute qualité a été mise sur pied pour les étudiants affiliés à une association sportive universitaire et pratiquant le sport en compétition. Le S.I.U.M.P. répond également à une

demande d'information sexuelle et de planification familiale par l'intermédiaire d'un personnel particulièrement qualifié.

Le S.I.U.M.P. dispose de quatre centres médicaux :

- 24, rue de Saurupt
Tél. 83 55 16 12
- 23, bd Albert-1^{er} Tél. 83 96 16 14
- Faculté des Sciences - campus universitaire - 54500 VANDŒUVRE
Tél. 83 28 93 93
- I.U.T. VILLERS-LES-NANCY
Tél. 83 51 06 19

CONTRACEPTION M.S.T. - I.V.G.

A l'heure où le Ministère des Droits de la Femme fait un effort quant à la diffusion de l'information sur la contraception, les M.S.T. (maladies sexuellement transmissibles) et l'I.V.G. (Interruption volontaire de grossesse), un grand nombre de jeunes semble pourtant manquer encore d'informations précises; alors nous, étudiantes au sein de l'U.N.E.F.

avons décidé de te donner quelques renseignements pratiques :

● **La contraception** : c'est un droit, mais en discuter est aussi un droit. Il est important que ce soit toi qui choisisses ta méthode de contraception, différentes possibilités te sont offertes :

- | | |
|--------------------------|--|
| - pilules | } Reimboursés
par la Sécurité Sociale |
| - stérilets | |
| - diaphragmes | |
| - produits spermicides | } Non remboursés |
| - préservatifs masculins | |



● **M.S.T.** : Les Maladies Sexuelles Transmissibles (maladies vénériennes), on en entend de plus en plus parler. Depuis deux ans, les Centres de planification familiale et les Centres d'éducation familiale ont entrepris une vaste campagne d'information et de prévention pour en enrayer la recrudescence.

La prévention, c'est des examens réguliers chez un gynécologue. N'hésite pas et consulte rapidement un spécialiste. Cela se soigne facilement dans les centres spécialisés.

● **I.V.G.** : La loi stipule que le délai maximal pour une I.V.G. est de 10 semaines de grossesse c'est-à-dire de 12 semaines d'absence de règles. L'I.V.G. est en partie remboursée par la Sécurité Sociale (80 %). Certaines mutuelles complètent le remboursement.

Si tu es étudiante étrangère, il te sera réclamé un certificat de résidence en France de 3 mois minimum.

L'I.V.G. est maintenant pratiquée dans tous les hôpitaux.

Renseignements : tu peux bénéficier gratuitement de ces services à Nancy :

- Si tu as moins de 20 ans
 - Planning familial, Hôpital Villemin-Maringer
 - 36, Quai de la Bataille - Tél. 83 57 61 61, Service Gynécologique
- Si tu es adhérent à la M.N.E.F.
 - Centre de la M.G.E.N.
 - 6, rue Désilles - Tél. 83 37 31 79, Service Gynécologique
- Dans tous les cas :
 - Maternité de l'hôpital Central
 - rue du Docteur Heydenreich - Tél. 83 37 65 33

Le Mouvement de la Paix Association de Mthe-et-Mlle

Le Mouvement de la Paix Français est le vétéran de tous les Mouvements et de toutes les Associations au service de la Paix : servir la paix est sa raison d'être, son objectif, son idéal.

Le Mouvement de la Paix - ouvert à toutes et à tous, sans aucune exclusive - est un "lieu de rencontre" où toutes celles et tous ceux qui veulent faire quelque chose pour la Paix et le Désarmement ont leur place. Ils peuvent exprimer leurs points de vue et l'expérience l'a montré, ce point de vue sera écouté.

Au Mouvement pour la Paix se côtoient l'enseignant et l'ouvrier, le philosophe et le savant, le jeune et l'ancien, le croyant et l'incroyant.

Contrairement à ce que certains peuvent alléguer les finances du Mouvement de la Paix sont assurés par les militants, ses sympathisants, leurs cotisations et la vente de matériel qu'il édite lui-même.

C'est toute l'année que les "combattants" de la Paix, les "épris" de Paix travaillent à faire passer l'idée d'un monde où les richesses seront uniquement au service du mieux-vivre, de la recherche médicale, de la lutte contre la faim dans le monde.



"L'année écoulée a vu la distribution de 10.000 tracts "Guerre ou Paix" donnant les indications sur le Mouvement de la Paix, en particulier notre lutte continuelle contre la bombe atomique mais aussi les dangers permanents des armes chimiques, bactériologiques et même conventionnelles. Nous avons participé aux activités organisées par les

communes de Varangéville et Ville-rupt dans la plus grande unité avec toutes les associations d'anciens combattants, déportés etc. La Paix a besoin de tous puisque tous ont besoin de la paix".

Cette année aura vu à Tomblaine et à Nancy les bals de la Paix qui ont rassemblé beaucoup de participants à l'A.G.E.N.-U.N.E.F. Une chaîne de la Paix a été de nouveau organisée dans les rues de Nancy avec distribution de 2000 Tracts. Une ambiance folle, des discussions, des prises de décisions, un apport d'argent pour nos activités.

Inutile de dire que toutes et tous sont appelés à renforcer les rangs du Mouvement de la Paix. Et bien sûr les jeunes en général et les étudiants en particulier ont leur place et toute leur place dans le Mouvement de la Paix : nous ne sommes pas un syndicat, nous ne sommes pas un parti politique, nous ne sommes pas une église, nous sommes un mouvement qui veut entraîner dans son sillage toutes les femmes, tous les hommes, tous les jeunes qui veulent le désarmement général, progressif et contrôlé pour que l'argent économisé se tourne vers la vie, le mieux-être et la prospérité.

Si nous partons en guerre, c'est uniquement contre la guerre.

Une adresse où vous pouvez écrire :
MOUVEMENT DE LA PAIX B.P. 23
54510 TOMBLAINE

L'IMAGE AUX TROUSSES

LE CINÉMA
vous intéresse

**L'Association des Étudiants
de Cinéma est faite pour vous.**

Créé à l'initiative des étudiants en cinéma, l'Association s'est vite montrée à la hauteur, car elle nous a offert un programme complet : un week-end non-stop dont vous avez ci-dessous un bref aperçu :

L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE CINÉMA DE NANCY PRESENTE :

L'IMAGE AUX TROUSSES

PROGRAMME

SAMEDI 14 JUIN

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY II :

Journée portes ouvertes avec expositions et atelier vidéo

10 H : Présentation des réalisations des étudiants

14 H : Présentation des réalisations des étudiants (suite)

17 H AU CAMÉO :

En exclusivité "Signé Renard"

de **M. Soutter** en la présence du réalisateur et de Tom Novembre, auteur de la musique du Film.

21 H SUR LA PÉNICHE EL DOCTOR PARADISE :

Nuit du Cinéma : Les Invisibles

21 H : "L'Empereur du Nord" R. Aldrich

23 H : "La Taverne de la Jamaïque" A. Hitchcock

1 H : "Le Temps d'aimer, le Temps de mourir" D. Sirk

3 H : "Le Retour de Franck James" F. Lang

Avec en plus quelques joyeuses raretés et punch aux entractes

17 H 30 AU FORUM :

Films Burlesques et piano bastringue
Chaplin - Keaton...

Accompagnement au Piano
par Thierry Boulanger

21 H AU FORUM :

**Avant-première du prochain spectacle
de Tom Novembre**

L'image sera à vos trousses les 13 et 14
Juin avec le TELEPAT qui sillonnera les rues
de NANCY.

FESTIVAL

AUDIO-VISUEL 1986

Avis aux mordus du Cinéma :

- pour contacter l'Association s'adresser à la Médiathèque, Salle 145
- l'adhésion donne droit à des réductions pour différents cycles : exemple LES INVISIBLES, en 16 mm, par genre et par auteur, ainsi qu'à tous les spectacles organisés par l'Image aux Trousses.

Le Jeudi 26 Juin lors de la journée du cinéma, s'est déroulée à la place Carrière une projection du film-concert LOULOU de PABST. Ce fut une première au sein de la vie culturelle nancéienne. Cette initiative témoigne du dynamisme de l'Association "L'IMAGE AUX TROUSSES".

RENDEZ VOUS A LA MÉDIATHÈQUE pour les amateurs du 7^e Art désireux de satisfaire leur passion : **LE CINÉMA.**

ORCHESTRE SYMPHONIQUE ET LYRIQUE DE NANCY



TARIF SPÉCIAL COLLECTIVITÉS
Abonnement Saison 1986-1987

ORCHESTRE BALCON	260 F
GALERIE DE FACE	200 F
GALERIE DE CÔTÉ	160 F

PROGRAMME

Jeudi 23 et Vendredi 24 Octobre 1986

Direction : Jérôme KALTENBACH

Solistes : Walton GROENROSS, Carla POHL

MAHLER : Des Knabenwunderhorn

SCHUBERT : Symphonie N° 4

Jeudi 13 et Vendredi 14 Novembre 1986

Direction : Antonello ALLEMANDI

Solistes : Bruno RIGUTTO

Bruno BETTINELLI : Stutture per Piccolo Orchestra

RAVEL : Concerto en Sol pour Piano et Orchestre

SCHUMANN : Symphonie N° 1

Jeudi 11 et Vendredi 12 Décembre 1986

Direction : Jérôme KALTENBACH

Solistes : Ecole d'Art Lyrique de l'Opéra de Paris

Directeur : Michel SENECHAL

Chorale Ars Musica de NANCY

BERLIOZ : L'Enfance du Christ

Jeudi 8 et Vendredi 9 Janvier 1987

Direction : Pierre Michel DURAND

Soliste : Mischa MAISKY

SCHUMANN : Concerto pour Violoncelle et Orchestre

MARTINU : Symphonie N° 4

Jeudi 5 et Vendredi 6 Février 1987

Direction : Jérôme KALTENBACH

Soliste : Maurice HASSON

STRAUSS : Ouverture de la Chauve-Souris

PAGANINI : Concerto N° 1 pour Violon et Orchestre

STRAVINSKY : Petroucka

Jeudi 5 et Vendredi 6 Mars 1987

Direction : Jérôme KALTENBACH

Soliste : Youri BASCHMET

BARTOK : Concerto pour Alto et Orchestre

BEETHOVEN : Symphonie N° 3

Jeudi 9 et Vendredi 10 avril 1987

Direction : Ken-Ishiro KABAYASHI

Soliste : Jean Efflam BAVOUZET

PROKOFIEV : Concerto N° 5 pour Piano et Orchestre

Jeudi 14 et Vendredi 15 Mai 1987

Direction : Jérôme KALTENBACH

Soliste : Romano TOMMASINI

ST-SAENS : Concerto N° 3 pour Violon et Orchestre

RAVEL : Le Tombeau de Couperin

DUTILLEUX : Symphonie N° 1

Jeudi 4 et Vendredi 5 Juin 1987

Direction : Jean Sébastien BEREAU

Soliste : Paul BADURA-SKODA

BEETHOVEN : Symphonie N° 1

CHAUSSON : Symphonie

Vendredi 12 et Samedi 13 Juin 1987

Direction : Pierre CAO

Avec la participation des Chorales
de NANCY

PUCCINI : Missa di Gloria



GOETHE-INSTITUT

Centre Culturel Allemand

39, rue de la Ravinelle, 54000 NANCY - Tél. 83 35 44 36



Goethe- Institut Nancy

Centre Culturel de la République Fédérale d'Allemagne, implanté dans de nombreux pays, chargé de la promotion de la langue allemande à l'étranger et des échanges culturels internationaux.

Il existe sept Instituts en France : Paris, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux et celui de Nancy (avec une délégation à Colmar et à Strasbourg).

Le **Goethe-Institut de Nancy** dispose d'une importante bibliothèque et d'une médiathèque (films, cassettes vidéo, diapositives, disques...).

Il organise d'une part des cours d'allemand pour tous les niveaux ainsi que des cours spécialisés (par exemple : cours d'allemand économique et commercial qui prépare à l'examen de la Chambre Officielle Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie...).

Première session 1986/87 : du 29 septembre 1986 au 27 janvier 1987.

Deuxième session 1986/87 : du 2 février au 19 juin 1987.

(Inscriptions : du 28 au 30 janvier 1987).

Accord carte-partenaire de la MNEF.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez téléphoner au 83 35 44 36, Service des Cours.

D'autre part, l'Institut organise des expositions, des concerts, des conférences, des films, du théâtre.

La saison 1986/87 sera placée sous le signe de la littérature et du cinéma avec :

- l'exposition sur les frères GRIMM, les célèbres auteurs et collectionneurs de Contes de Fée avec cycle de conférences et de films,
- l'exposition des aquarelles d'Hermann HESSE avec un colloque sur Hermann HESSE comme écrivain, musicien, peintre et philosophe.
- la rétrospective des films de Peter LILIENTHAL, jeune réalisateur très engagé dans les problèmes du Tiers-Monde des années 1960 à 1984.

Programmes détaillés disponibles au Goethe-Institut.

A toi de jouer!

*Tu arrives à la fin de ce guide...
Maintenant, à toi de prendre tes études en main
en t'unissant pour réussir.*

**POUR TE SYNDIQUER
A L'ASSOCIATION UNEF DE TON UER
REMPLE LE BULLETIN CI-DESSOUS**



Avec l'UNEF

1 S'informer pour participer :

- UNEF inform
- Le bulletin intérieur de l'Association Générale
- Le nouveau Campus

2 S'entraider :

- La COOP-UNEF
- Les polys, les annales
- Le service voyages
- Le service emploi-logement
- Le guide de l'étudiant

3 Agir pour mieux étudier

**"AVEC L'UNEF,
S'UNIR POUR RÉUSSIR"**

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Études _____

Cotisation : 30 F

A renvoyer :

AGEN-UNEF

1, rue Gustave-Simon
B.P. 57 - 54002 NANCY
Tél. 83.35.46.34



ADRESSES UTILES

Enseignement Supérieur :

UNIVERSITÉ DE NANCY I - 24, rue Lionnois NANCY - Tél. 83 32 81 81

FACULTÉ DES SCIENCES - Bld des Aiguillettes VANDŒUVRE - Tél. 83 28 93 93

FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE - Rue du Docteur Heydenrich NANCY - Tél. 83 36 74 62/83 36 78 73

FACULTÉS DE MÉDECINE A ET B - Av. de la Forêt de Haye VANDŒUVRE - Tél. 83 56 56 56

FACULTÉ DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

5, rue Albert-Lebrun NANCY - Tél. 83 32 29 23

IUT DU MONTET (NANCY I) - Le Montet VILLERS-LES-NANCY - Tél. 83 51 06 19

INSTITUT DES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR DE NANCY

Parc Robert Bentz VANDŒUVRE - Tél. 355.54.44

UNIVERSITÉ DE NANCY II - 25, rue Baron-Louis NANCY - Tél. 83 37 12 97

FACULTÉ LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - 23, bld Albert-1^{er} NANCY - Tél. 83 96 16 14

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES - 13, place Carnot NANCY - Tél. 83 35 46 15

I.U.T. DE NANCY II - Bld Charlemagne - Tél. 83 27 30 85

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE - Tél. 83 27 09 41

INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE - INPL - Porte de la Craffe NANCY - Tél. 83 36 50 36

RECTORAT Bourses et Affaires Sociales - 45, Cours Léopold NANCY - Tél. 83 35 49 97

CROUS - 72, rue de Laxou NANCY - Tél. 83 40 02 32

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES - Service Central : 11, place Carnot NANCY - Tél. 83 37 02 13

CELLULE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DES ÉTUDIANTS

NANCY I : boulevard des Aiguillettes VANDŒUVRE - Tél. 83 28 93 93

NANCY II : 13, place Carnot NANCY - Tél. 83 36 72 30

SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

23, bld Albert-1^{er} NANCY - Tél. 83 96 16 14

SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

13, place Carnot NANCY - Tél. 83 37 35 57

SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

S.I.U.A.P.S. - 1 bis, boulevard Albert-1^{er} NANCY - Tél. 83 96 53 23

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY I

24, rue Lionnois NANCY - Tél. 83 32 81 81

SYNDICAT NATIONAL ENSEIGNEMENT SECOND DEGRÉ (SNES)

15, rue Godron NANCY - Tél. 83 35 20 69

Santé :

MUTUELLE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LORRAINE - MGEL

10, rue de Bitche NANCY - Tél. 83 32 21 98

MUTUELLE NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE - MNEF

21, rue du Haut-Bourgeois NANCY - Tél. 83 35 00 23

MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - MGEN

6, rue Désilles NANCY - Tél. 83 57 50 18

CENTRE MÉDICAL - Tél. 83 37 31 79

SÉCURITÉ SOCIALE - 9, boulevard Joffre NANCY - Tél. 83 32 72 00

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF

21, rue Saint-Lambert NANCY - Tél. 83 28 93 05

SERVICE MÉDICAL D'ACCUEIL ET D'URGENCE - HÔPITAL CENTRAL

29, avenue De Lattre de Tassigny - NANCY - Tél. 83 57 61 61

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BRABOIS - VANDŒUVRE - Tél. 83 55 81 20

CENTRE ANTI-POISONS - Tél. 83 32 36 36

Services publics :

MAIRIE DE NANCY - Place Stanislas NANCY - Tél. 337.65.01

PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

1, rue Maurice-Barrès NANCY - Tél. 83 35 61 20

HÔTEL DE POLICE - Boulevard Lobau NANCY - Tél. 83 32 72 35

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - 40, rue Raymond-Poincaré NANCY - Tél. 83 36 46 43

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (A. N.P.E.)

12, place de la Croix de Bourgogne - NANCY - Tél. 83 27 46 62

OFFICE PUBLIC HLM (Ville de Nancy) - Haut-du-Lièvre NANCY - Tél. 83 96 39 11

OFFICE PUBLIC HLM DE MEURTHE-ET-MOSELLE

12, rue de Serre - NANCY - Tél. 83 35 05 12

Divers :

CENTRE INFORMATION JEUNESSE LORRAINE

20, quai Claude le Lorrain - NANCY - Tél. 83 37 04 46

GRUPEMENT POUR L'INSERTION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES

(G.I.H.P.) rue des Myosotis VANDŒUVRE - Tél. 83 51 02 01

MUL (Mutuelle Universitaire du Logement)

21, rue du Haut-Bourgeois NANCY - Tél. 83 35 00 23

HESTIA (office des locataires et propriétaires)

20, rue des 4 Églises NANCY - Tél. 83 36 79 70

Transports :

GARE DE NANCY-VILLE : renseignements - Tél. 83 56 50 50

réservations - 3, place Thiers NANCY - Tél. 83 35 08 58

C.G.F.T.E. (Transports urbains) renseignements

11, avenue de Boufflers NANCY - Tél. 83 41 46 25

TAXIS RADIO NANCY - 1, rue Crampel NANCY - Tél. 83 37 65 37

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE NANCY (AGEN-UNEF)

1, rue Gustave-Simon - BP 57 - 54002 NANCY - Tél. 83 30 10 44



NOTES



SPÉCIALISTE DE LA BIÈRE

LA BRASSERIE DE L'EUROPE



VOUS PROPOSE

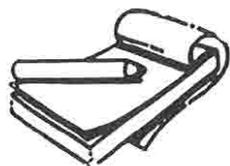
11 BIÈRES PRESSION

45 BIÈRES BOUTEILLE

— PARKING GRATUIT —

OUVERT DE 7 h 00 A MINUIT - SAMEDI FERMETURE 19 h 30 - FERMÉ LE DIMANCHE
Centre Commercial Montet-Octroi - 54500 VANDŒUVRE - Tél. 83 55 27 24

NOTES





SOLIDARITÉ
ÉTUDIANTE

SERVICE - ENTRAÏDE

- Photocopies 30 cts
- Livres neufs 10% de réduction
- Livres d'occasion
- Papeterie

Local 026 A

NOTES



NOTES



NOTES



NOTES

